

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Les sports du carnaval d'hiver



(Courtoisie du Pacifique Canadien.)

PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR.— Les skieurs ne sauraient trouver, pour la pratique de ce sport aujourd'hui si en vogue, une région plus favorable que celle des Laurentides, où le caractère naturel du terrain se prête on ne peut mieux aux sauts hardis et aux glissades vertigineuses.

Arts, = Sciences, = Lettres

Septième année, vol. VII, no. 9 - QUÉBEC - Février, 1927

25 c.

LE TERROIR



PURE ET FORTE

Bière

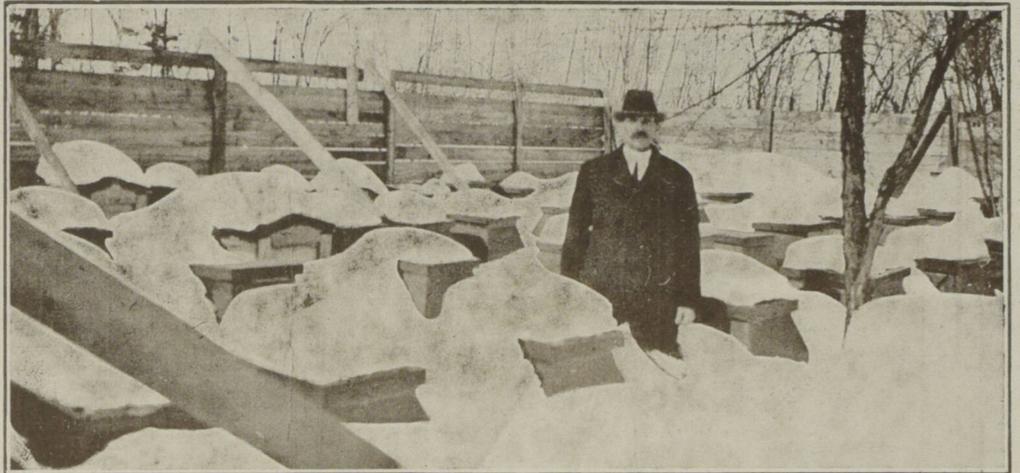
CHAMPLAIN Spécial

EN DEHORS DU "TRUST"

L'Essayer... c'est l'Adopter...!

PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR

Hivernement en plain air d'un rucher, chez M. Tissot, à Graham-Bay, Ottawa.



À Travers Le Canada
via
"Le Chemin National"

**CHEMIN DE
FER
NATIONAL
DU
CANADA**

LE CONTINENTAL LIMITÉ

(LE TRAIN DE LUXE POUR L'OUEST)

Part tous les jours de Montréal à 10 h.15 p. m. en route pour North Bay, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Parc National, Jasper, Prince Rupert, Vancouver et Victoria.

Matériel roulant de tout dernier modèle, wagon-panorama-bibliothèque, (muni d'appareils de radio), wagnons-lits modernes et touristes, wagons-cclons et wagon-première. Excellent service de wagons-réfectoires.

Départ de Québec à 1 h. 20 p. m. pour raccordement à Montréal avec le "Continental Limitée."

Demandez des livrets illustrés et de plus amples renseignements à J.-E. Leblanc, Agent de district, Trafic-Voyageurs, Chemin de Fer National.

7, RUE DU FORT, QUEBEC, QUE.

CANADIEN NATIONAL

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. VII

QUÉBEC, FÉVRIER 1927

No 10

L'UNITÉ CANADIENNE

La politique est l'art de gouverner. Il est donc naturel puisque c'est un art,— et c'est aussi une science,— que nous ne soyons pas étranger à ses hautes manifestations, dont l'une s'est produite au début de février, dans un théâtre, sur une scène et au milieu d'un décor torontonien.

On se souvient sans doute que le premier ministre du Canada, accompagné de l'honorable ministre de la Justice, de l'honorable solliciteur général et de quelques autres de ses collègues du Québec surtout, s'était rendu à une invitation au foyer ontarien ; ce fut l'occasion de diverses réunions d'un caractère social très distingué et au cours desquelles les discours prirent une envolée de haute politique et une allure patriotique de vaste envergure.

C'est là que l'honorable ministre de la Justice, Monsieur Lapointe, député de Québec-Est à la Chambre des Communes,— membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec,— l'une des étoiles dans le firmament de l'actualité canadienne, donna à sa pensée toute sa profondeur et à ses aspirations toute leur générosité sur ce que doit être notre patriotisme.

On nous permettra bien d'y attirer l'attention :

“ L'unité canadienne, sa réalisation, son édification, voilà le but vers lequel doivent tendre tous nos efforts ; voilà le secret de l'avancement et de la prospérité de notre pays. Nous pouvons développer notre commerce et nos industries ; nous pouvons arracher à la terre canadienne des moissons abondantes et des lingots innombrables ; nos chemins de fer peuvent améliorer leur situation et étendre davantage leurs lignes au cœur des diverses régions de notre pays ; nous pouvons outiller nos ports de mer et y voir mouiller des navires en grand nombre, mais tous ces résultats, tous ces succès individuels ne compteront pas si nous, qui vivons aujourd'hui, ne savons pas insuffler à notre génération et à celles qui vont suivre un esprit d'unité et de concorde. . .

“ Or, pour arriver à cette unité si nécessaire il nous faudra tous réaliser les obstacles qui se présentent et savoir les surmonter. Notre pays est très vaste : géographiquement et économiquement, il présente des contrastes étranges ; ethniquement, il voit vivre côte à côte les descendants de deux grands races qui, à travers l'histoire, ont été tantôt amies tantôt ennemies, mais qui ont toujours mérité le respect l'une de l'autre. Ainsi, la distance et l'éloignement des intérêts économiques quelquefois divergents et une mentalité réciproquement différente, voilà les grands ennemis de l'unité canadienne.

“ C'est une erreur de croire qu'une race ait le droit de dominer dans l'une ou l'autre des provinces de notre pays. Elles ont toutes les deux des droits égaux dans la Confédération au point de vue de la langue et de la religion. Il est donc du devoir de ceux qui ont à diriger l'opinion publique d'insuffler dans le peuple un courant de tolérance et de largeur d'esprit. On ne gagnera rien par la force et aucun argument ne persuadera à un Français de l'Ontario ou de l'Ouest qu'il lui faille abdiquer sa mentalité et les prérogatives de sa race, de même qu'il n'y a aucun moyen de donner aux Anglais de la province de Québec un idéal et des coutumes latines à cause du seul fait que la majorité dans l'une ou l'autre province est soit anglaise, soit française.

“ Il doit régner entre les diverses parties du pays une saine émulation dans les sphères commerciales et économiques, mais il ne doit pas y avoir d'animosité entre les citoyens d'un même pays, qui ont tous à cœur la grandeur de leur commune patrie. Il n'y a pas de race ou de province qui soit intrinsèquement supérieure ou plus avancée que les autres au Canada. Mais notre vaste territoire est divisé en provinces soumises pour certaines matières à des juridictions locales et ce n'est que lorsque ces diverses juridictions auront compris qu'à part des coutumes et des traditions de la majorité des citoyens de cette province, il faut aussi respecter la mentalité et la culture de la minorité, que l'union pourra vraiment exister au Canada.”

Convenons que ce sont des sentiments qui révèlent l'âme d'un véritable homme d'état.

Dans quelque pays c'est la coutume en certaines circonstances, lorsqu'une voix autorisée proclame les directives de l'opinion publique, d'en ordonner l'affichage. Un tel discours mériterait cet hommage utile. Nous en faisons présentement notre part et nous nous honorons en recueillant pour les contemporains et la postérité un tel fruit du terroir canadien.

Georges MORISSET.

D'UN MOIS À L'AUTRE

On parle du Lac Saint-Jean depuis longtemps et on en parlera encore probablement longtemps. Aujourd'hui ce sont ses titanesques barrages qui sont le point de mire du monde entier et demain ce seront ses immenses industries. Entre nous, il était temps que l'on cessât un peu de parler de cette région autrement que pour vanter la saveur et la grosseur de ses bleuets.

Tout le monde donc en parle, même ceux qui ne la connaissent pas, qui n'y ont jamais été. Il y aurait même, au sujet de cette région privilégiée du Haut-Saguenay, des cas de télépathie vraiment remarquables. Ainsi, pensons au Barrage du Lac Saint-Jean et aux présentes conséquences qu'il exerce sur les terres qu'il doit inonder et lisons les premiers chapitres du "Barrage", le nouveau roman que le grand romancier français Henry Bordeaux publie actuellement dans la Revue des Deux-Mondes et dites-nous s'il n'y a pas là un cas tout à fait extraordinaire de télépathie. Pendant que l'on assistait, ici, à la "tragédie du Lac Saint-Jean", l'auteur de tant de beaux drames des Alpes françaises écrivait une histoire qui, dès les premiers chapitres, affabulation en moins, semble un décalque parfait de ce qui se passe au pays de Maria Chapdelaine.

Les habitants de Vallon-le-Vieux, dans les Alpes, vivent heureux sur les terres de leur petit village qu'ils cultivent avec amour. Surviennent des messieurs qui représentent une puissante compagnie d'énergie électrique et qui annoncent qu'ils vont capter par un barrage les eaux bouillonnantes des capricieux rapides de la rivière Capucine qui traverse le village. Il s'agit d'alimenter pour une large part le réseau des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée et peut-être, en fin de compte, de suppléer à l'insuffisance des centres électriques qui éclairent Paris. Mais Vallon-le-Vieux doit être inondé, noyé complètement. En échange, les gens de la Compagnie promettent aux habitants comme indemnité de les loger dans une petite ville modèle qu'ils édifieront tout près de là et qui s'appellera Vallon-le-Jeune. La proposition est alléchante on ne peut plus.

Mais les gens de Vallon-le-Vieux protestent, maire en tête, et refusent les offres qu'on leur fait, sous prétexte qu' "on avait toujours habité Vallon-le-Vieux". Ils ne peuvent réaliser ce crime que l'on veut commettre, disent-ils, "contre les pierres". Dans le tohu-bohu des réflexions qui "houlent" dans tout le village, on entend parmi les protestations les plus énergiques la voix de l'abbé Berger, pasteur du village, qui dit : " Ici, ou là, les hommes sont les hommes. Ce ne sont pas les demeures qui importent ni les corps, mais ce qui se cache dedans : les âmes."

Cependant à toutes les promesses, à toutes les tentatives d'adoucissement, le maire et les plus anciens habitants

de Vallon-le-Vieux demandent à leur député, à leur sous-préfet, à leur curé : " Il y a une loi? ... Une loi qui permet de noyer notre village, un vieux village d'il y a bien longtemps? ..."

Et l'on répond : — c'est le sous préfet qui parle : " Pas une loi... un décret d'utilité publique. Cela revient, d'ailleurs, au même. Vallon-le-Vieux doit se sacrifier au bien supérieur de la communauté, aux nécessités du transit de la lumière."

Plus tard, le sénateur de l'arrondissement dira au maire qui proteste toujours : " On ne peut pas empêcher les gens d'inventer. Et quand ils inventent d'un côté, ils détruisent de l'autre. C'est la loi."

Un autre personnage du roman, Nicholas Hagard, semble avoir le dernier mot quand il dit après avoir contourné les vieux murs de sa demeure vieille de plusieurs siècles et s'être arrêté au bord du torrent de la Capucine qui mène, près de là, un "vacarme égal et monotone". Il pense : " La coupable, l'ennemie était là. On se bat contre un homme ; on ne se bat pas contre un torrent capté par une volonté humaine." Et, "avant la bataille", dit le romancier, "Nicholas Hagard connut la défaite."

Et allons donc maintenant, ici, nous battre contre la Grande Décharge...

*
* *

" L'année ne sera pas très bonne pour la chasse aux animaux à fourrure ", nous dit-on, à cause de l'abondance des renards.

Quoiqu'il en soit, la perdrix est extraordinairement rare et si l'on connaît les habitudes carnassières de Maître Renard, on sait qu'il lexcelle à pourchasser, dans les taillis, avec les allures vives et mesurées d'un ardent " pointer ", les perdrix, la perdrix des bois francs ou la perdrix des savanes, notre délicieuse gélinotte. De même, le renard est d'une habileté extraordinaire à capturer les petits rongeurs qui produisent également d'excellentes fourrures, comme l'on sait. Ne raconte-t-on pas que les vieux renards savent très poliment éconduire hors du bois les chiens de chasse les plus féroces qui viennent les relancer ?

Donc, cette année, c'est le renard qui tient le haut du pavé... des forêts québécoises, si l'on nous permet cette expression. La perdrix, en ce qui regarde le gibier à plumes, est à peu près absente de nos bois.

Du côté du gibier à poil les petits rongeurs manquent, ayant fui devant les renards, comme nous venons de le dire. Quant au gros gibier, l'orignal et le chevreuil se présentent au fusil du chasseur d'une façon assez normale,

Mais hélas ! l'intéressant caribou n'aurait pas encore fini son cycle d'immigration qui nous en prive actuellement. Il est parti voilà quatre ans de notre région québécoise pour les rives du lac Supérieur. Le nord du continent américain est pourtant la patrie du caribou des bois. Dans notre "abomination" de neige et de glace, on a fait, jadis, de notre "tarrandus hostilis" des massacres effroyables. On a chassé notre caribou de toutes les façons, au moyen de fosses creusées dans la neige durcie, de lacets de "babiche" tendus, de pièges, de flèches imbibées de sucs vénéneux, etc.

Au printemps, le caribou cercle vers le nord et se replie au sud en septembre. Il atteint dans sa migration méridionale la Nouvelle-Ecosse. Son parcours géographique comprend Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse, la partie méridionale du Maine, les deux rives du Saint-Laurent, dans la province de Québec, gagnant à l'ouest la région habitée du nord de Québec, en arrière du lac Supérieur. Au Labrador, on le trouve en bandes nombreuses au fond des forêts solitaires.

Or, il ne paraît pas que le caribou ait terminé son cycle et il faudra encore attendre au moins deux ans avant de le voir réapparaître dans nos forêts québécoises. Voilà donc, pour cette année encore, deux espèces de gibier : la perdrix et le caribou, très rares. Des espèces disparaîtraient à jamais de nos forêts n'était l'application rigoureuse de nos lois de protection du gibier. Pourquoi alors trouverait-on trop sévères ces lois pourtant si bienfaisantes?

*
* *

Ce n'est pas seulement dans l'Ouest américain ou canadien, que l'on voit croître les villes à la façon des champignons. L'Est maintenant fournit sa part de ces rapides et titanesques manifestations du Progrès. L'industrie s'implante en maîtresse, partout, après avoir longtemps boudé, et les agglomérations suivent.

Depuis trois ou quatre ans, la Législature est appelée à passer des bills incorporant de nouvelles villes qui, ensuite, surgissent de terre en un clin d'œil. L'exploitation des mines et du bois de pulpe pour le papier est, naturellement, pour beaucoup dans cette énorme et rapide poussée vers le Progrès. L'année dernière, la Législature incorporait Noranda et Arvida ; cette année, elle sera invitée à permettre la fondation de la ville de Mercier, née, dans le Nord-Ouest de la province, de l'exploitation minière et d'une autre nouvelle ville sur les bords de la désormais fameuse Chute-à-Caron, près d'Arvida, comté Chicoutimi.

Il y a des endroits dont on peut dire qu'ils sont situés sous une bonne étoile. Cette Chute-à-Caron est dans un coin du Saguenay qui fut connu et colonisé en tout dernier lieu. Qui eut dit, voilà seulement dix ans, que ce site perdrait tout d'un coup son aspect de si impressionnante sauvagerie pour faire place à la fourmilière d'une ville industrielle ? Quand, en 1863, Michel Caron achetait

du Département des Terres de la Couronne, le lot No 24 du Rang A du canton Simard, et, un peu plus tard, le lot voisin, No 25 qui avait été précédemment concédé à l'hon. David E. Price ; quand, en 1868, son fils Eugène, vint faire là les premiers défrichements et les premières cultures, tous deux se doutaient guère qu'ils "clairaient" l'emplacement d'une ville. Et, en 1890, s'ils avaient pu lire dans l'avenir, comme ils auraient refusé de vendre à Basile Villeneuve leurs lots pour la somme de \$900,00.

En rappelant ces petits faits de la petite histoire du Saguenay, nous nous trouvons du même coup, on peut le voir, à rappeler l'origine du nom de la Chute-à-Caron. Les deux lots de Michel Caron se trouvaient sur la rive droite de la rivière Saguenay. En face il y avait une belle "place de pêche" où l'on prenait force belles ouananiches qui descendaient du lac Saint-Jean. Le père François Maltais, qui demeurait sur le bord de la rivière Shipshaw à quelques milles de là, allait souvent pêcher à cet endroit qu'il appelait le "Remous à Caron". Les fermiers d'Eugène Caron disaient aussi : "Le Remous à votre père ou à "M. Caron". Le nom s'étendit tout naturellement à tout le voisinage. Plus tard, les arpenteurs et les ingénieurs du gouvernement apprirent à la désigner ainsi et par eux le nom de Chute-à-Caron passa dans les documents officiels. Une trentaine d'années plus tard, l'Amérique entière connaissait l'endroit aussi bien que, naguère, le père François Maltais de la rivière Shipshaw.

*
* *

La question de l'abolition des rentes seigneuriales va être de nouveau mise sur le tapis de la discussion au cours de la présente session provinciale. On sait qu'elle occupe déjà, depuis quelques années, l'attention de ceux qui vivent dans les comtés établis dans les vieilles seigneuries de la province ; et ces comtés sont nombreux.

C'est M. T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe, qui s'est fait, l'année dernière, le champion de cette entreprise. Si le député de Saint-Hyacinthe réussit à faire passer une loi, celle qu'il propose, par la Législature, l'abolition du paiement des droits seigneuriaux ferait disparaître les dernières traces, chez nous, de ce fameux régime seigneurial que nos ancêtres avaient établi sur le modèle de la féodalité de la vieille France qui, avec ses formidables abus, donnaient lieu à la jacquerie, sombre guerre sans cesse renouvelée de la chaumière contre le château.

Il ne faudrait pas croire cependant que la féodalité de la Nouvelle-France fut aussi abusive que celle de l'ancienne France qui marqua pourtant le premier éveil de la civilisation dans les vieilles Gaules.

L'hon. Rodolphe Lemieux, dans une belle étude qu'il lisait devant la Société Royale du Canada, le 29 mai 1913, sur le Régime Seigneurial au Canada, a établi que la féodalité fut, chez nous, plutôt pleine de douceur et de justice. D'ailleurs, le régime différait beaucoup de celui

qui existait en France. Dès l'origine des concessions de terrains, le régime seigneurial canadien a été un "régime particulier" dit l'hon. M. Lemieux, "adapté aux besoins d'un pays nouveau, modifié par sa position exceptionnelle, soumis aux accidents de climat, à sa position géographique, et, par dessus tout, aux exigences de la colonisation."

Il ne faudrait pas donc trop médire de l'institution seigneuriale. Elle avait, dans la Nouvelle-France lorsqu'elle y fut établie, vers 1627, plus d'avantages que tous les autres systèmes de colonisation. Le seigneur canadien, qui ne pouvait être un spéculateur de terrains, n'était que l'entrepreneur du peuplement d'un territoire donné et le bénéfice qui lui était attribué était loin d'être excessif. Il était dans ses intérêts les plus immédiats d'attirer les colons chez lui et de les traiter aussi bien que possible. Au reste, on sait du temps de la colonie française, quelle protection fut pour les colons le seigneur en formant un appui armé, propre à abriter, à défendre et à concentrer les censitaires dans les moments critiques. D'ailleurs, si le seigneur n'avait pas à faire de déboursés, l'habitant non plus, du moins durant les premières années de la concession.

Nous ne donnons, ici, bien entendu, que quelques raisons qui justifiaient la tenure seigneuriale dans les débuts de la colonie française en Amérique. Ce fut le système idéal, d'après tous ceux du moins qui ont étudié ce régime, comme Rameau, Sir L.-H. Lafontaine, l'hon. Rodolphe Lemieux.

Espérons donc que le député de Saint-Hyacinthe, dans ses démonstrations, agira, dirait-on, comme du temps précisément des concessions seigneuriales, "franc-alleux noble, en franc-alleux roturier, en franche-aumône", et saura accomplir, à l'égard de l'esprit de justice des anciens seigneurs canadiens, l'acte de "foy et hommages".

Damase POTVIN

LE MARIAGE EN ANGLETERRE.— De nouvelles règles pour le mariage viennent d'être introduites en Angleterre. Elles n'affectent que les mariages conclus selon les rites non conformistes et selon les lois catholiques romaines.

Le mariage, par licence, peut être conclu dans les quarante-huit heures de déclaration. Il peut avoir lieu dans le district où une seule des parties contractantes a résidé pendant quinze jours. C'est une nouveauté, car, jusqu'ici, il suffisait à l'un des fiancés d'avoir couché une seule nuit dans un district pour pouvoir contracter mariage quel que soit le district où la déclaration avait été faite.

Ces règles ne concernent pas l'Église d'Angleterre.

Suivant l'Église d'Angleterre, il y a trois manières de se marier : par bans, par licence ou par licence spéciale.

La licence spéciale est la plus appréciée. C'est également celle qui coûte le plus cher : trente livres sterling. Mais elle évite bien des complications. Elle dispense les fiancés de donner un domicile et de "comparaître devant l'Église." Elle permet de se marier dans n'importe quelle paroisse sans formalité.

La licence ordinaire ne coûte guère que deux à trois livres. Le mariage par bans ne vaut que treize chillings. Mais ces deux derniers genres de mariages ne sont pas très appréciés. Les pauvres seuls y ont recours.

UN ORDRE DE MERITE

A sa dernière réunion, le bureau de direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres a adopté la résolution suivante, qui a été proposée par M. G.-E. Marquis, séance du 2 février 1927.

Attendu qu'il n'existe aucun ordre de mérite officiel, dans la province de Québec, pour les travailleurs de la pensée ;

Attendu que des hommes de valeur mériteraient parfois d'être récompensés de leur travail, par une décoration qu'ils honorerait ;

Attendu que la création de récompenses honorifiques aurait pour effet, dans bien des cas, de stimuler l'ardeur de ceux qui sont bien doués et qui veulent se livrer à des travaux capables de porter plus haut encore le bon renom de la province de Québec.

Il est résolu :

Que l'honorable Secrétaire de la province soit prié d'instituer, en vertu de l'article 2538 de la Loi de l'Instruction publique — loi qui fut inscrite tout d'abord dans 62, Victoria, chapitre 28, section 45, paragraphe 10 — différents ordres de mérite pour honorer les artistes, les littérateurs, les éducateurs, les scientifiques qui se seraient distingués par des œuvres de mérite, au cours de leur carrière ;

Que des diplômes ou certificats, des médailles et autres marques de distinction accompagnent la proclamation de ceux qui seront jugés dignes de recevoir un tel honneur ;

Qu'une Commission ou qu'un Jury spécial soit nommé, partie par le Département de l'Instruction publique, partie par l'Université de Montréal, partie par l'Université Laval et partie par l'Université McGill, pour prendre en considération les noms qui lui seraient soumis pour décoration ;

Que ce Jury ait la latitude de récompenser aussi des Canadiens, originaires de la province de Québec, mais qui se seraient établis en dehors de la dite province ;

Que ce Jury soit tenu de faire ses recommandations au Surintendant de l'Instruction publique qui, après autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, à une séance publique tenue au siège du gouvernement provincial, pourra décorer d'un titre honorifique les personnes méritantes, présenter le parchemin proclamant le titre de mérite et distribuer les insignes qui seront créés à cette fin.

LE MUSÉE

A cette même réunion, il a été proposé et adopté ce qui suit :

Attendu que le gouvernement de Québec se propose de construire un musée sur les Plaines d'Abraham ;

Attendu que les différentes sociétés littéraires et artistiques de Québec n'ont pas de local pour leurs réunions et n'ont pas de salle d'étude, ni de bibliothèque, pour la plupart ;

Attendu que l'on a aussi déclaré que le Bureau des Archives provinciales serait transporté dans le dit édifice,

Il est résolu :

Que la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec prie Son Honneur le Maire de Québec de bien vouloir entrer en pourparlers avec le gouvernement de la province de Québec pour que ce futur musée contienne des salles capables de servir de pied-à-terre à nos sociétés littéraires, historiques et scientifiques de Québec, afin d'encourager les dites sociétés à poursuivre leurs travaux ;

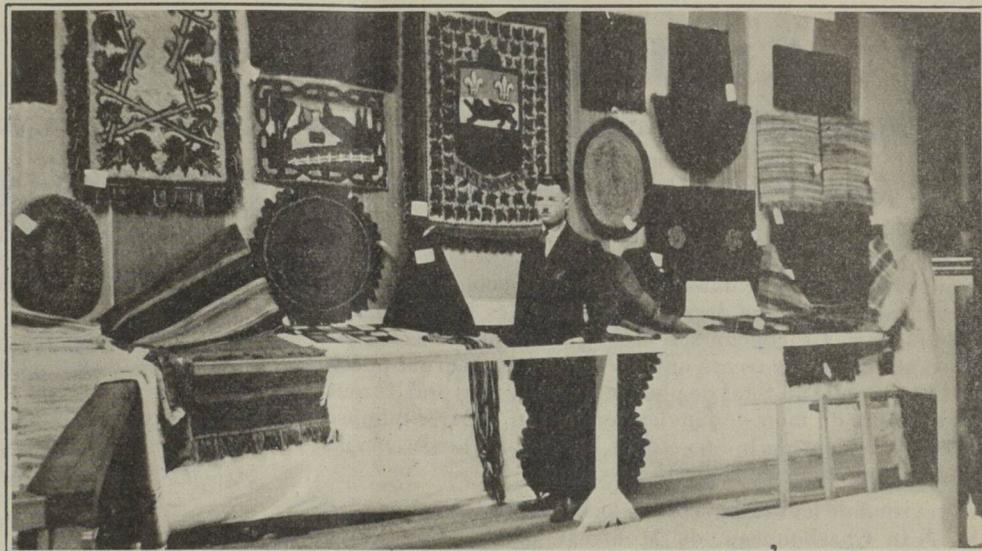
Que le site désigné pour construire ce musée nous semble bien choisi, à cause de son cachet historique et aussi parce qu'il sera bientôt le centre des habitations qui s'étendent de plus en plus vers l'ouest du promontoire.



1

ART DU TERROIR

Un concours-exposition de travaux de fermières. On y remarque dans les deux gravures des œuvres bien caractéristiques où s'accuse l'ingéniosité particulière des gens de chez-nous.

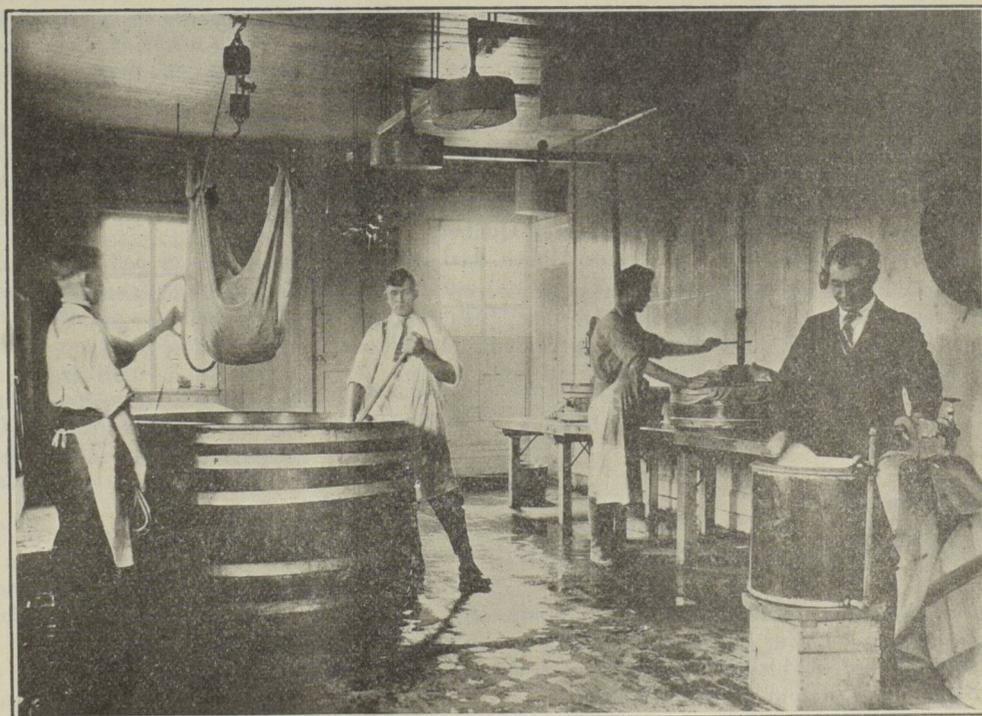


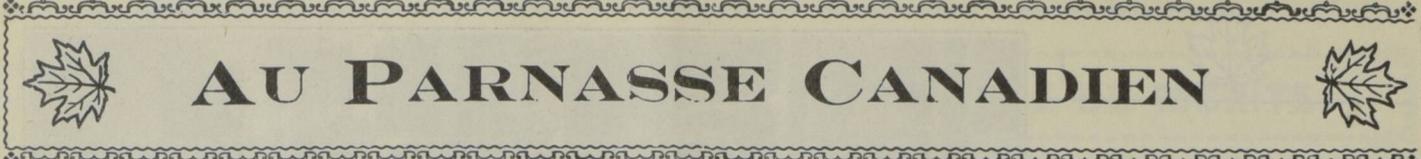
2



SCÈNE DU TERROIR

Voici comment on fabrique du fromage "Charlevoix" sans doute dans une fabrique de La Malbaie où l'on fait, dit-on, du "Gruyère."





AU PARNASSE CANADIEN

Résultats d'un concours

A un poète de Montréal revient cette fois-ci l'honneur d'avoir le premier rang dans le troisième concours de poésie qu'organisait l'automne dernier la Société des Poètes Canadiens-Français. Ce concours a été un véritable succès. Plus de soixante-dix concurrents ont participé à ce tournoi poétique et ont soumis un total de plus de six mille vers qui furent jugés au cours du mois de janvier dernier par MM. Alphonse Désilets, président de la Société, et L.-Joseph Doucet, Avila de Belleval et Maurice Hébert, directeurs.

La revision de leur examen et de leur classement fut confiée à M. Jean Charbonneau, de Montréal, poète distingué et membre du jury du Prix David, qui maintint le jugement des premiers. Il fut toutefois décidé par les juges qu'il ne serait pas accordé cette année de Lyre d'Or. Que faut-il déduire d'une telle décision? Que les poèmes soumis par les premiers Lauréats avaient moins de valeur que ceux de l'an dernier? Nullement... Mais les juges se sont montrés plus sévères tout simplement, et ils ont voulu, en rendant plus difficile la conquête de la Lyre d'Or, stimuler l'ambition et le travail. Et M. Louis-Jacques Laporte, de Montréal, qui s'est classé en tête des soixante-dix concurrents de 1926, retire autant d'honneur de l'obtention de la Lyre d'Argent que n'en retirèrent ceux qui, dans les concours précédents, se virent attribuer la Lyre d'Or.

Nous donnons ci-après la liste des poèmes primés et les noms de leurs auteurs.

LYRE D'ARGENT : *A un ciseleur chinois*, par Louis-Jacques Laporte, Montréal.— LYRE DE BRONZE : *Le jardin clos*, par Marie Sylvia, Institut Jeanne d'Arc, Ottawa.— 1ÈRE MENTION D'HONNEUR : *Le Vésuve*, par M. Joseph Harvey, Eldred, Saskatchewan.— 2È MENTION D'HONNEUR : *Tristesse de mère*, par M. l'abbé A. Giguère, Montmartre, Saskatchewan.— 3È MENTION D'HONNEUR : *Les derniers jours de l'orpheline*, par la R. Sœur M. du Divin Cœur, des RR. SS. Dominicaines, Québec.— 1ÈRE MENTION : *Il neige*, par la Rév. Sœur Marie-Rolande, des RR. SS. de Ste-Anne, Lachine.— 2È MENTION : *Résignation*, par Mlle Éva Sénécal, La Patrie, Compton.— 3È MENTION : *La fête hébraïque*, par M. Casimir Hébert, prof., Montréal.— Viennent ensuite : *Au cimetière des jours*, par Mlle Simone Routhier, Québec.— *Cloches de Pâques*, par M. Joseph Bédard, Montréal.— *Pour avoir mesuré...*, par M. Alphonse Martel, Québec.— *A mon Enfant*, par M. Léon Roy, de Prince-Albert, Saskatchewan.

Les donateurs de la Lyre d'Argent et de la Lyre de Bronze sont respectivement M. Alphonse Désilets, président de la Société et M. Avila de Belleval, ex-président, M. Francis DesRoches, agissait comme secrétaire du jury.

F. D.

LYRE D'ARGENT

A UN CISELEUR CHINOIS

*Dans les sillons creusés aux flancs du bronze olive,
Incruste avec amour l'or, ductile métal,
Afin qu'un délicat motif ornemental
S'épanouisse autour du vase et l'enjolive.*

*A chaque anse, dressé sur la panse décline,
Place un dragon d'argent, musculeux et brutal ;
De sa gueule, en un flot de jade et de cristal,
Ton art fera jaillir l'écume et la salive.*

*Cisèle maintenant sur le scèle d'airain
Les signes de Bouddha et de ton Souverain
En mariant la chrysoprase et l'améthyste ;*

*Puis, reprenant encor ton burin studieux,
Après de leurs grands noms, mets le tien, car l'Artiste
A sa place aux côtés des Princes et des Dieux !*

Louis-Jacques LAPORTE,
Montréal.

LYRE DE BRONZE

LE JARDIN CLOS

*J'ai bâti pour mon âme, au flanc d'une colline,
Dans le vaste horizon qu'assombrit la forêt,
Sous la voûte d'azur qui doucement s'incline,
Un asile enchanteur, au mystère secret.*

*Tout ce que la Nature a de beauté mystique,
De grâce et de fraîcheur, de lumière et d'éans,
J'en ai fait le trésor de cet asile unique
D'où je vois se nouer la trame de mes ans.*

*J'y savoure la nuit calme et silencieuse,
Dont la main sème l'ombre au sein même des fleurs,
Et j'y vois naître l'aube indécise et rêveuse,
Qui répand à la fois les parfums et les pleurs.*

*J'erre par les sentiers que peuplent mes pensées,
Et recueille en mon cœur le charme de ce lieu,
Si loin semblent le monde et les scènes passées
Que mes pas égarés cherchent les pas de Dieu.*

*Pourtant, si je t'habite, ô chère solitude,
Ce n'est pas que ma vie ait perdu sa douceur ;
Que je trouve ma tâche et trop lourde et trop rude,
Où que ne brille plus l'étoile du bonheur ;*

*Ce n'est pas pour donner à mon âme trop lasse,
A mon esprit vaincu par la lutte et l'effort,
Le suave repos des champs et de l'espace
Et cet apaisement qui ressemble à la mort !*

*C'est pour te contempler en ton éclat sublime,
O vie, et te grandir d'un idéal béni !
Pour remplacer l'attrait du mal et de l'abîme
Par ce souffle d'amour qu'exhale l'Infini ;*

*C'est pour me dégager de l'emprise des choses,
Laisser flotter mon rêve au delà du ciel bleu,
Puis revenir à vous, comme l'abeille aux roses,
Amis, sentant mon cœur tout pénétré de Dieu.*

MARIE SYLVIA,
Ottawa.

AU PARNASSE CANADIEN

LE PHARE

La Soirée des Poètes

Lundi, le 24 janvier dernier, la Société des Poètes Canadiens conviait les gens de lettres et les artistes de Québec à une soirée poétique qui fut un parfait régal pour l'esprit. La salle des fêtes du restaurant Kerhulu rappelait, en l'occasion, les plus chics cabarets artistiques de Paris : la "Lune Rousse", "Le Carillon", "les Quat-z-Arts" et "Le Moulin de la chanson".

Le président de la Société des Poètes présenta le conférencier, M. Emile Coderre, poète montréalais, auteur de deux recueils de poèmes et d'une comédie en vers ; ainsi que l'hôte d'honneur, M. Jean Charbonneau, poète lauréat de l'Académie Française, membre du jury du Prix David.

M. Coderre nous a montré l'éternelle marée de tristesses et de joies qui agite l'âme humaine, à travers les siècles, et que nous retrouvons surtout dans la poésie des poètes gueux, depuis François Villon jusqu'à Jehan Rictus. Il a fait revivre

pendant une heure le "pauvre escholier" et quelques-uns des poètes qui ont hérité de sa bohème comme de son génie. La conférence de M. Emile Coderre fut longuement applaudie. Les poètes canadiens Avila de Belleval, Maurice Hébert, Alice Lemieux et Alonzo Cinq-Mars, dirent ensuite des poèmes de Villon, Beaudelaire, Verlaine, Richepin, Jehan Rictus, Nelligan, Coderre et DesRoches. Les amateurs de poésie ont savouré un mets trop rare et pourtant recherché. M. Aimé Plamondon a complimenté avec grâce le conférencier, les diseurs et les invités. Et le trio musicien, que forment Mesdemoiselles Gosselin et Garneau, a complété l'enchantement de cette soirée en exécutant un programme délicieux et varié de musique orchestrée : piano, violon et violoncelle.

L'auditoire d'élite, soit plus de 150 personnes qu'on avait réuni à cette occasion, par invitations privilégiées, a pu rencontrer quelques-uns des membres de la Société des Poètes : M. Alphonse Désilets, officier d'Académie, président de la Société ; M. Jean Charbonneau, poète, de Montréal ; M. l'abbé Arthur Lacasse, de la Société Royale du Canada, curé à St-Apollinaire ; M. Emile Coderre, de Montréal ; M. Alonzo Cinq-Mars, fondateur de la Société, traducteur à la Chambre des Communes à Ottawa ; M. Avila de Belleval, officier en loi de l'Instruction Publique ; M. Maurice Hébert, avocat, critique littéraire au "Canada-français" ; M. Francis DesRoches, publiciste, Secrétaire de la Société ; Madame Henry-O'Doyle ; Mme Emma de Liancourt ; M. l'avocat Léonidas Morin ; M. Aimé Plamondon, notaire, auteur dramatique ; M. Georges Boulanger, journaliste, assistant-secrétaire ; Mlle Jovette-Alice Bernier, chroniqueuse à "la Tribune" de Sherbrooke ; Mlle Alice Lemieux, de Saint-Michel ; M. Charles-Marie Boissonnault, poète de Montréal. Mesdames Désilets, DeBelleval, DesRoches et Coderre et Mlle Germaine Fiset, accompagnaient les poètes.

Une soirée de cabaret artistique aura lieu en mars, toujours chez Kerhulu, avec un nouveau programme, dont le piquant et la variété promettent quelques heures de fine jouissance intellectuelle et de régal culinaire qu'apprécieront hautement les plus fins gourmets.

P. DE R.

* * *

Ne nous pressons pas : l'amour trop prompt est une fleur de serre.— Gérard GAILLY.

* * *

Imaginer, c'est se construire à l'avance un lendemain oïque, c'est se garantir.— Gérard GAILLY.

*Désir menteur au masque souverain,
Tu n'as pas vu le gigantesque Phare
Qui, dans la nuit, éclaire le marin !
Et la tempête en ton ombre t'égarer.
Tu vas, craintif, dans le dédale obscur
Où se fendra ta téméraire audace ;
Tes yeux n'ont plus de visions d'azur,
Et tu te perds aux bornes de l'espace.*

*Sur ton chemin, tu vois se désunir
Tous les liens qui t'attachaient au monde.
Tu restes seul avec un souvenir,
Ayant pour lot ta tristesse profonde.
O voyageur, en toi-même tu sens
Combien est vain le néant de ton être !
Car c'est le gouffre, hélas ! que tu pressens,
Le goût du vide immense en toi va naître.*

*Sur cette mer, plus d'appel familial,
Où tu guettais une étoile première.
Oh ! quel destin emporte ton voilier
Que ne conduit nul rayon de lumière !
Tu n'entends plus les mots qui font pleurer ;
Tu ne sais pas les chants de l'espérance ;
Que te sert donc de vivre et d'espérer,
Si tu ne crois au prix de la souffrance ?*

*De jour en jour, un sillon trop amer
Laisse sa trace en ton âme blessée.
Spectre, pantin, victime de la mer,
Tu renieras l'orgueil de ta pensée,
Car insensible au chaleureux accueil
Du Phare ardent qui dirige les barques,
Ton rêve s'est brisé contre l'écueil,
Et s'engloutit dans l'antre noir des Parques !*

Jean CHARBONNEAU.

(Extrait d'un volume en préparation : *La Flamme ardente.*)

L'opinion est le tombeau de la vérité parmi les hommes, et son trône parmi les femmes.

* * *

Au tribunal de la confession, le mensonge est un péché inexpiable ; ailleurs, c'est une vertu sociale.— BINET-VALMEYR.

* * *

Le temps est plus précieux dans l'éternité que dans la minute.— Edmond JALOUX.

* * *

Après le plus grand ennemi celui avec lequel il serait souvent le plus impossible de vivre est le meilleur ami.

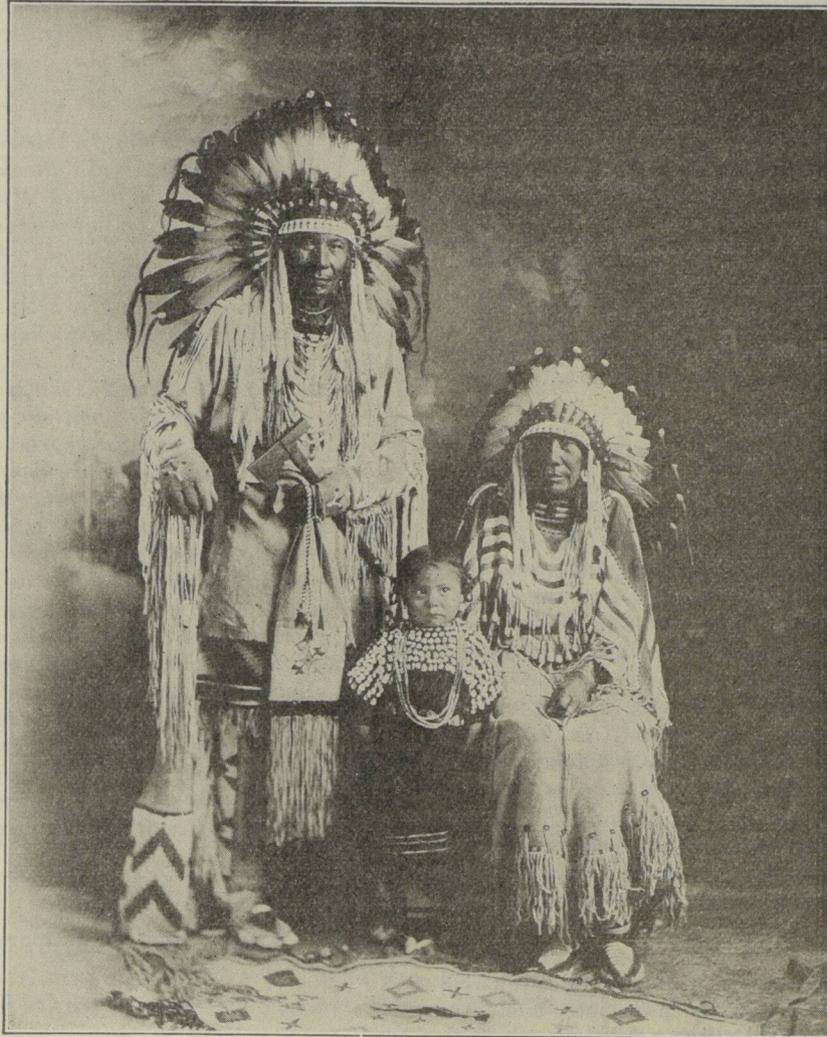
* * *

Le journalisme, pour autant qu'il est sincère, est la forme la plus vivante et la plus spontanée de la pensée écrite. Il n'éclipse point le livre, mais le livre ne saurait le remplacer.— CHAVENON.

* * *

Des enfants d'abord ! Hors de là, nous savons bien qu'il n'y a pas de salut, et qu'il n'y a pas de bonheur !— Hubert BOURGIN.

LES PEAUX-ROUGES TELS QU'ILS SONT



Les Peaux-Rouges tels qu'ils sont.— Familles de peaux-rouges des Prairies, en costume de gala. (Cliché C. N. R.)

On constatera par cet article de Victor Fortin publié dans LES ANNALES DE PARIS, que la Légende des Peaux-Rouges au Canada moderne est mise au point, grâce à notre ami et collaborateur Claude Mélançon, publiciste français du C. N. R. qui a très spirituellement documenté Victor Fortin,

En se faisant photographier avec un diadème de plumes d'aigle alors qu'elle visitait une tribu de Sioux, la reine de Roumanie nous fournit un excellent prétexte pour soumettre ici quelques observations sur les Peaux-Rouges, terme conventionnel réservé aux Indiens du Canada et des Etats-Unis.

Au risque de priver nos lecteurs de pittoresques illusions, je noterai d'abord que ces coiffures de plumes et autres ornements vestimentaires sont, neuf fois sur dix, des souvenirs familiaux dont les Indiens ne se parent que les jours de fêtes, à moins que ce soit pour honorer quelque *distinguished visitor*.

En dehors de ces rares occasions, ils s'habillent, les femmes comme les hommes, à l'europpéenne, et j'ajouterai que beau-

coup se livrent à des occupations qui ne vous permettraient pas de les distinguer de leurs concitoyens de race blanche.

Je ne parlerai ici que des Peaux-Rouges du Canada, choix que m'imposent les photographies publiées sur ces pages, et qui nous sont courtoisement communiquées par le Canadian National Railway, dont le réseau longe ou traverse de nombreuses "réserves".

Ce mot désigne de vastes domaines inaliénables dont la propriété est garantie par traités aux divers tribus ou "bandes". Ce sont, pour ainsi dire, autant de petites républiques où les Indiens conservent une certaine autonomie, sous la protection du département (ministère) des Affaires Indiennes.

Un rapport publié en 1926 par cette administration nous apprend que le nombre des autochtones s'élève à 111,078, dont 6.184 Esquimaux. Les Indiens seraient beaucoup plus nombreux s'ils n'avaient été décimés par les maladies dont les blancs leur ont fait le triste cadeau. Ils ignoraient, jadis, la tuberculose et la variole, qui ont fait dans leurs rangs des coupes sombres. Qu'il soit dit à l'honneur du gouvernement canadien que ces ravages sont maintenant enrayés, grâce au

dévouement des médecins et des infirmières attachés à chaque réserve, grâce aussi aux nombreuses écoles où les petits Peaux-Rouges des deux sexes sont initiés aux lois de l'hygiène.

Dans les provinces dites "des Prairies", organisées sur ce qui fut le "Far-West", les Indiens sont devenus de bons agriculteurs, et nous lisons dans le rapport "qu'ils cultivent leurs terres beaucoup mieux qu'ils ne le faisaient auparavant, et que la majorité d'entre eux font d'aussi bon travail que celui des fermiers blancs." Voilà qui prouve que la race est loin d'être réfractaire au progrès, comme ses contemporains l'ont prétendu.

Mais occupons-nous plus spécialement des Indiens de la vaste province de Québec, où nous allons retrouver des noms que récits historiques et romans d'aventures nous ont rendus familiers. Pour parler de ces tribus, nous aurons recours à d'excellentes notes qu'a bien voulu nous adresser M. Claude Mélançon, l'écrivain canadien-français dont nous avons déjà eu l'occasion de mentionner le nom dans ces colonnes.

Les Iroquois ont leur principale réserve à Caughnawaga, non loin de Montréal, en face du village de Lac-Écarlate, dont toute la population fut massacrée par leurs ancêtres dans la nuit du 5 août 1789. Jadis réputés pour leur férocité, ces Indiens font preuve d'une remarquable intelligence, et ils se sont pliés volontiers aux exigences de la civilisation. Ils font d'excellents ouvriers métallurgistes, et, comme ils ignorent le vertige, on les emploie de préférence pour certains travaux périlleux. Plusieurs rendirent de signalés services dans la construction du fameux pont de Québec.

Vous trouverez sur leur réserve de nombreux appareils de radio, des phonographes à la douzaine. Vous y rencontrerez même de jeunes *squaws* qui portent les cheveux coupés à la mode... et qui fument la cigarette ! A titre de contraste, nous rappellerons que Catherine Tékakouïtha, surnommée "la Geneviève du Canada", et béatifiée par l'Église romaine, était une Iroquoise de cette même réserve.

Les Hurons, qui formèrent jadis la plus nombreuse nation indienne du Canada avant d'être décimés par les massacres qu'en firent les Iroquois, ont leur principale réserve à Lorette, non loin de Québec. Leur changement d'existence a modifié considérablement leurs traits physiques, au point qu'un observateur superficiel les prendrait pour des blancs. Ils forment une population paisible et très religieuse.

Les Algonquins, disséminés dans le nord de la province de Québec, sont restés plus primitifs que les Hurons et les Iroquois. Ils possèdent une réserve à Pointe-Bleue, près de Roberval ; mais beaucoup d'autres continuent à mener une vie nomade dans les vastes solitudes qui s'étendent entre la voie transcontinentale du Canadian National Railway et la rive méridionale de la baie d'Hudson, où, vivant du produit de la chasse aux fourrures, ils ont à lutter contre la concurrence des trappeurs blancs.

Mais ce sont de grands enfants qui ont pour principe de ne point se faire de bile, et l'argent fond entre leurs mains avec une rapidité incroyable lorsque, au printemps, ils ont vendu leurs précieuses fourrures, et qu'ils se voient à la tête d'une petite fortune de quatre mille à six mille dollars. Et, ici, je transcris mot pour mot ce que m'écrit Claude Mélançon...

"Ils achèteront, par exemple, des mobiliers de salon, eux qui vivent sous la tente, ou même des machines à écrire ! J'ai vu un Algonquin acheter pour dix dollars de crayons. Naturellement, il ne savait pas écrire ; mais ce "petit bout de bois qui faisait des signes" lui plaisait, et il en fit une généreuse distribution à sa femme, à ses neuf enfants et à ses voisins."

C'est à cette race algonquine qu'appartiennent les Micmacs, qui ont le singulier honneur d'avoir enrichi d'un mot le français. Ce furent les premiers Indiens que nos ancêtres

rencontrèrent sur les rives du Saint-Laurent, et, naturellement, nos braves Normands et Bretons ne comprirent goutte à leur dialecte, si bien que *micmac* servit bientôt à désigner une chose embrouillée.

La conclusion de M. Claude Mélançon, amplement justifiée par les photographies reproduites sur ces pages, serait à transcrire en entier :

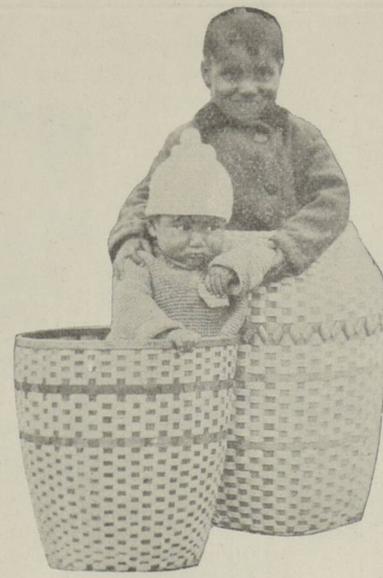
"Les étrangers qui visitent les réserves indiennes, dans l'intention d'y rencontrer des êtres primitifs et pittoresques, sont dupes d'une illusion. Nos Indiens du Canada, qui se tiennent au courant du progrès moderne, n'aiment pas à être regardés comme des bêtes curieuses. Tel grand personnage qui fut reçu dans une tribu dont les "guerriers" le proclamèrent chef honoraire, en le baptisant d'un nom pompeux, amusa probablement les Indiens beaucoup plus que les Indiens ne l'amusèrent ; et il y a des chances pour que le nom dont il se pare soit moins honorifique qu'il ne l'imagine. Connaissant l'humour de mes amis les Peaux-Rouges, je serais porté à rire avec eux de la suffisance des blancs, qui croient flatter par leur présence des hommes intelligents, fils ou petits-fils de chefs fameux, et qui sont loin d'admettre la supériorité des pigments blancs sur les pigments rouges.

L'Indien est un déraciné : il est fait pour une autre vie que celle que la civilisation lui impose, mais il subit ce mal incurable en philosophe et en grand seigneur. Et Claude Mélançon termine son ardent plaidoyer par ces lignes magnifiques :

"Peu de personnes se sont penchées sur l'âme indienne, mais celles qui s'en sont donné la peine y ont découvert, sous un extérieur d'impassibilité, une ardeur, une beauté, un idéal étonnants. Dites bien que les Indiens ne sont pas des bêtes curieuses, mais de grands seigneurs déçus. Ce n'est pas seulement une race de fabricants de mocassins et de coureurs des bois, mais c'est surtout une grande nation malheureuse qui, naturellement noble et généreuse, a fait trop confiance aux blancs."

VICTOR FORTIN.

Les peaux-rouges tels qu'ils sont



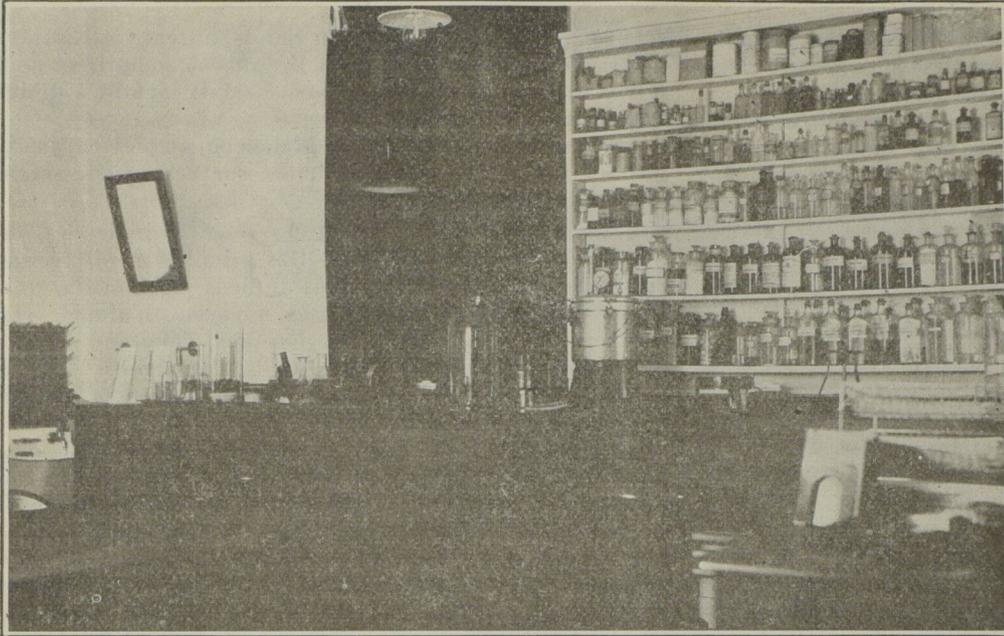
Deux petits Iroquois dans les paniers tressés par leur mère.

(Cliché C. N. R.)



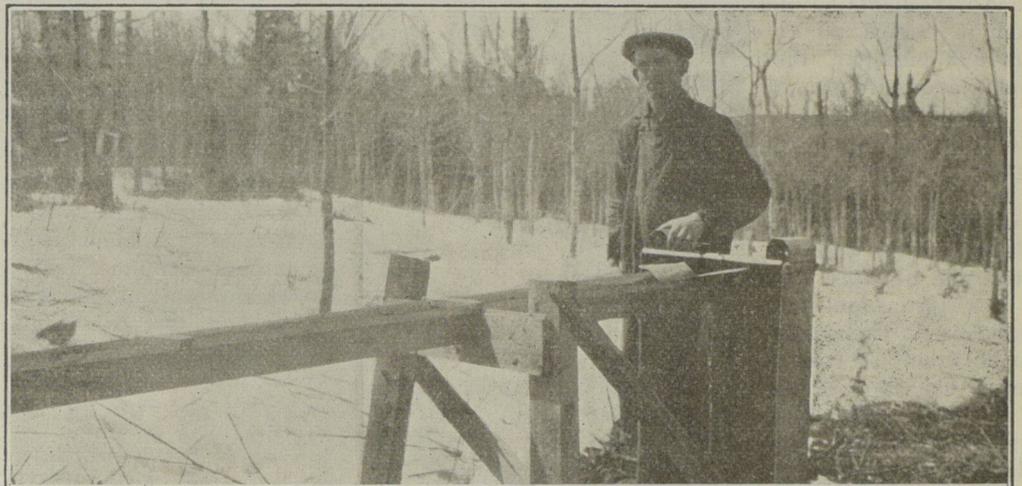
Domaine Scientifique

Le laboratoire de biologie agricole pour l'étude des parasites, des cultures, des animaux, des denrées alimentaires, etc., identification des espèces nuisibles, essai des parasitides, cultures cryptogamiques et bactériennes, élevage destructeurs pour observation, sous la direction de l'entomologiste provincial, M. Georges Maheux.



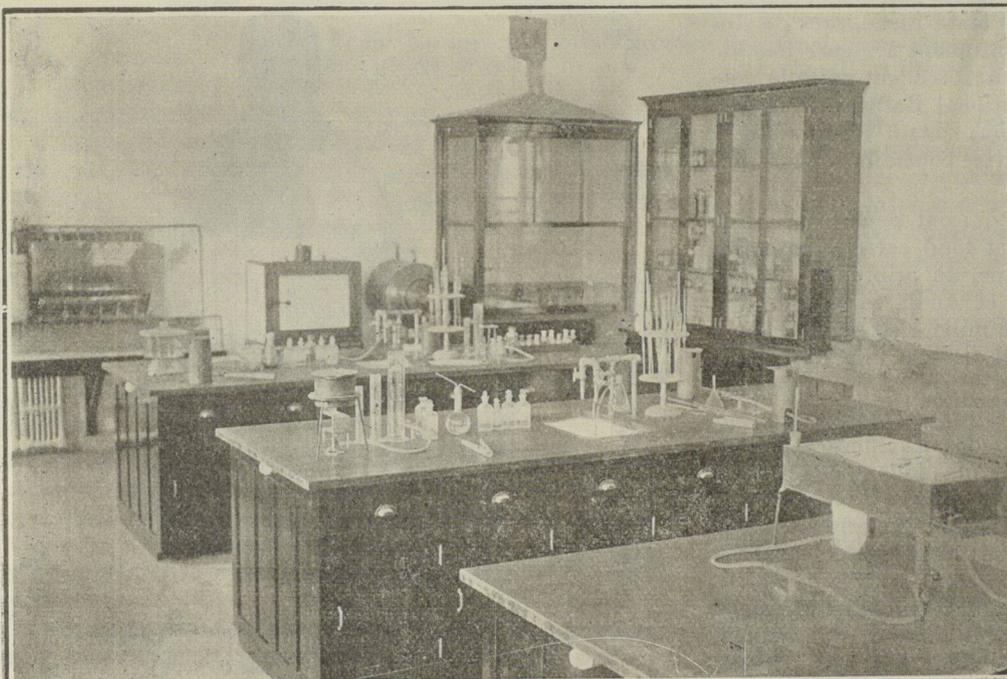
**PAYSAGE ET
SCÈNE DU TERROIR**

Comment on nettoie les casseroles dans une sucrerie-école.



Domaine Scientifique

Une vue partielle du laboratoire de la physique des sols à l'Institut agricole d'Oka.



EAU FORTE OU PASTEL

par Aimé PLAMONDON

LA PARTIE DE HOCKEY

Toute la journée, dans les bureaux, les magasins, sur la rue, au restaurant et jusque dans le sanctuaire du foyer familial, ça été le sujet de conversation favori. Jeunes et vieux, jeunes surtout, ont accompli leur tâche journalière fiévreusement, avec ça et là des distractions qu'ils ont eu bien de la peine à réprimer.

Enfin, lorsque le crépuscule a laissé tomber son manteau sombre, parsemé d'étoiles, serti de clair de lune, sur la vieille cité paisible, tous s'empressent de regagner leur demeure pour absorber à la hâte un léger souper et se diriger à grands pas vers l'Aréna.

Ce soir, tous les chemins conduisent à ce temple du sport, plus sûrement encore qu'ils ne mènent à Rome. L'enseigne lumineuse qui se détache en flamboyantes lettres jaunes sur la façade morne du vaste bâtiment semble un phare radieux vers lequel se dirigent, en bruyantes caravanes, les innombrables fervents de notre jeu national.

On s'y rend en tramway, en taxi, en voiture et surtout à pied, par bandes sympathiques, enthousiastes, houleuses même parfois, qui déferlent en vagues de plus en plus serrées, de plus en plus larges, sur le vaste terrain qui précède la patinoire. Il faut entendre les réflexions, les pronostics, les boutades qui s'égrènent dans l'air froid, avec accompagnement de rires sonores qui fusent comme des pétards.

A travers les rangs circulent des gamins qui sollicitent des passants la pièce de monnaie destinée à compléter le prix d'entrée fixé pour les enfants. On leur donne volontiers, quelquefois avec une bourrade amicale, un simulacre de taloche, qu'ils acceptent avec un plaisir très marqué.

Et c'est la ruée vers les guichets où on lutte, épaule à épaule, coude à coude, pour réussir à s'approcher le plus tôt possible des dispensateurs des bienheureux coupons multicolores qui donnent droit de pénétrer dans l'enceinte sacrée.

On entre enfin, muni du billet fièrement conquis, qu'on tend orgueilleusement au poinçon du contrôleur. Un long escalier à gravir, et tout en haut, par une large travée, on débouche dans le grand hémicycle brillamment illuminé. Les possesseurs de sièges réservés s'en tirent avec une relative aisance, mais le populaire qui occupe les stalles libres, doit livrer encore là un assaut mouvementé. Enfin, de gré ou de force, on réussit à se caser tant bien que mal dans un coin que l'on croit avoir repéré entre tous, où en fait, on s'est niché parce qu'il était le seul qui fût encore accessible, et dans un grand brouhaha de conversations sur le ton majeur, on attend l'arrivée des clubs. Ils ne tardent pas à paraître, le club visiteur précédant généralement sur la glace l'équipe locale. Quelques acclamations saluent l'apparition des étrangers, mais un applaudissement prolongé annonce l'entrée en scène des porte-couleurs de la vieille capitale.

Les deux équipes pratiquent quelques instants, chacune de leur côté, histoire de se dégourdir bras et jambes et de ternir un peu l'admirable miroir aux teintes d'émeraude que formait la glace avant de subir la flétrissure du premier patin.

Mais le tournoi va commencer. L'arbitre paraît, il appelle les joueurs au centre du rond, leur donne ses avis, leur fait ses ultimes recommandations. La fanfare attaque l'hymne national américain, cependant qu'on hisse le drapeau de la grande république au centre de l'arène. La foule est debout tête nue, respectueuse. A son tour, l'hymne national canadien fait retentir les échos de la patinoire, et dans l'âme de tous les assistants passe un noble frisson de

fierté qui fait battre les cœurs plus rapidement et élève les esprits un court instant au-dessus des trop matérielles contingences.

Les joueurs se mettent en place, l'arbitre vérifie d'un coup d'œil si les deux camps sont prêts, puis il prend la rondelle, la balance un instant au-dessus des hockeys des deux joueurs de centre et la laisse tomber avec un coup de sifflet strident qui marque l'ouverture de la partie.

Alors, pendant trois périodes de vingt minutes chacune, séparées par des repos de dix minutes, c'est la bataille dans toute sa grandeur, dans toute sa beauté, avec ses alternatives diverses, ses surprises, ses incidents, ses accidents aussi quelquefois, et ses péripéties toujours émouvantes qui tiennent l'immense foule haletante jusqu'au coup de gong final.

Tour à tour, l'attention, la surprise, le contentement, l'inquiétude, la colère, le désarroi, la réprobation véhémement et l'enthousiasme affolant se donnent libre cours dans l'âme de tous les spectateurs et se manifestent extérieurement par tout ce qu'on peut imaginer de cris, d'exclamations, de huées, d'applaudissements, d'acclamations, qui atteignent souvent jusqu'au délire, et qui manifestent avec une évidence saisissante l'existence du vieux reste de sauvagerie primitive, de brutale animalité qui dort toujours dans un coin du cœur de l'humanité la mieux civilisée, la plus raffinée.

Oh! les ovations qui saluent les prouesses des favoris, oh! les tempêtes de sifflets et d'injures qui accueillent une brutalité volontaire, une tactique déloyale, oh! les protestations indignées qui accompagnent les punitions que la foule croit, presque toujours erronément, imméritées! Sans s'en rendre compte, on crie à s'époumonner, sans s'en apercevoir, on applaudit à s'en faire rougir les paumes, et quand arrive la minute finale, on est tout surpris de se trouver là, les joues fiévreuses, les tempes battantes, les jambes tremblantes, comme un sujet hébété, au sortir d'une déprimante hallucination communiquée par un hypnotiseur émérite. Mais les acclamations cessent, la fanfare attaque une joyeuse marche de sortie, et la foule commence à s'écouler tranquillement, car la fièvre s'en va, et chacun, malgré son plaisir, se sent engourdi par une lassitude infinie. On voudrait se sentir transporté chez soi, près de son feu, et l'on se demande pourquoi on est sorti ainsi pour se fatiguer, se déprimer, au lieu de rester à la maison à griller tranquillement une cigarette en lisant son journal. Mais dès qu'on se retrouve dehors, dans la nuit claire de janvier, que l'air vif et sec fouette notre visage et vivifie nos poumons, l'impression change. Le reste de l'énerverment se dissout, la fatigue intense se résorbe peu à peu, et tout en marchant d'un pas tranquille et cadencé, on se sent envahir par une impression de fraîcheur, de repos à nulle autre pareille. C'est que nos nerfs, fatigués par les ennuis et les tracasseries de l'existence quotidienne, ont besoin de temps à autre de ces détente violentes qui fouettent le sang, changent malgré nous le cours de nos pensées, endorment un instant nos inquiétudes et nos douleurs et nous préparent à continuer avec un courage renouvelé la lutte pour la vie.

On rentre chez soi content, on devise un peu, en famille, d'un ton plus détaché, sur les mérites et les faiblesses de la partie, et l'on s'endort en rêvant d'assister encore dans quelques jours à l'une de ces luttes épiques dont l'émouvant spectacle constitue un repos et un renouvellement pour nos énergies vitales.

Aimé PLAMONDON.

Le Baptême du Fils à Titave

(CONTE DU TERROIR)

En 1904, Manseau n'était pas la petite ville d'aujourd'hui. Ce n'était qu'un pâté de maisons de bois groupées autour d'une église temporaire, de deux moulins à scie et de la gare de l'Intercolonial, parachevée l'année précédente. Le tout couvrait à peine cinq ou six arpents carrés.

C'était simplement (et purement) une "place à bois", nommée encore Moose-Park par la plupart des habitants. Dans la forêt, qui commençait tout à l'entour à quelque trois cents pas des dernières maisons, à peu près deux cents hommes s'employaient à l'année à la coupe des billots et du bois de pulpe.

Au village même, une cinquantaine d'hommes et de jeunes gens trouvaient travail dans les moulins à scie ou dans les cours où l'on empilait planches et madriers.

On n'y connaissait chez le peuple aucune des commodités modernes et l'urbanisme se résumait au chemin des vaches qui longeait les deux seules rues.

On comprend qu'à part les gros messieurs de l'endroit, les Savoie et les LaFerté, nul n'était fort versé dans les usages de l'étiquette (protocole mondain). Or, voici qu'un beau jour, un certain Octave Ouellette était venu s'établir à Manseau et y avait pris emploi de commis au magasin général de la Cie Savoie. Le penchant qu'ont nos Canadiens pour les diminutifs de prénoms l'avait vite fait surnommé Titave et comme il était un peu pédant, le peuple le qualifiait d'une épithète appliquée par les pensionnaires à un certain mélange de viande et de patate.

Titave était nouveau marié. Il lui arriva donc, quelques mois après son arrivée, ce qui arrive à la plupart des gens dans sa situation : il devint père d'un gros poupon, (comme on dit en français *select*).

C'est compris; Titave travaillant à l'année un collet blanc au cou, il fallait que son héritier reçut le sacrement de baptême avec plus de pompe que ceux des journaliers ou des bûcherons. Aussi, la veille de ce jour mémorable, Titave avait-il emprunté vingt-cinq piastres du commis-voyageur de la compagnie et le "Prince-Albert" du télégraphiste pour s'assurer que tout se ferait à la hauteur de sa position.

C'était au mois de juin. Le temps était sec depuis plusieurs jours. Un soleil de plomb incandescent écrasait l'air et rôtissait le foin bleu qui tallait sur les bords de la rivière des Chênes. Le jour était donc idéal pour un baptême dans les *grandeurs*.

Le cortège baptismal, composé de deux "top-bogheies", l'un pour le père et la "baboche", l'autre pour le compère et la commère, se mit en route au petit trot des chevaux. Les brûleurs des moulins à scie et le pilot de l'Intercolonial lançaient des colonnes de fumée qui obscurcissaient tout le ciel au-dessus de l'église, au moment où les deux attelages s'arrêtèrent en face du presbytère.

Monsieur le curé, averti, se rendit aussitôt à la sacristie.

Titave voulait faire un événement du jour où ayant quitté le sein de sa mère, son fils entrerait dans le giron de la Sainte Eglise. Il avait donné le matin même un beau cinq piastres flambant neuf au bédau en lui recommandant de sonner la cloche à tour de bras tout le temps que durerait la cérémonie du baptême. Le brave bédau, qui ne gagnait que vingt piastres par mois, crut qu'il était de son devoir de sonner autant en une seule fois qu'à tous les offices réunis de la semaine. Et il agit selon sa conviction. Tour à tour en branle et en tocsin, la cloche sonna.

L'heureux père et sa suite rejoignirent Monsieur le curé, déjà revêtu de son surplis. La "baboche" se mit en frais de

démailloter l'enfant, afin que l'assistance — le curé et les statues — vit la belle robe de soie blanche, garnie de ruban bleu au col et de ruban rose au bas. Ayant ouvert avec de minutieuses précautions les épingles de sûreté qui liaient le maillot, l'enfant posé sur son bras gauche, d'un geste artistique de sa main droite, elle étendit la longue traîne. Et la cloche sonnait!

Monsieur le curé ouvrit son registre et y inscrivit les noms des père, mère, parrain et marraine. Le reste se fit selon les coutumes de l'Eglise. Et la cloche sonnait. Dominant son bruit, on entendit à deux ou trois reprises les sirènes des moulins Savoie et LaFerté. Nul dans l'Eglise n'y porta attention; on était absorbé par l'événement du jour. Et la cloche sonnait.

Ceux qui étaient dans les honneurs, la cérémonie terminée, s'apprétaient à regagner leurs voitures en passant par l'église, lorsque soudain la cloche cessa de sonner et une terrible vocifération vint troubler l'intérieur du lieu-saint: "Ousqu'est le feu". Et la cloche ne sonnait plus.

Titave s'élança vers la porte. Une cinquantaine d'hommes et de jeunes gens sont massés dans étroite rue, tous armés de pics, de pelles, de haches, de chaudières. De tous côtés, à travers les arbres, on voit sourdre des bûcherons, leur hache ou leur "cantouque" à la main, et tous hurlent: "Ousqu'est le feu?"

Du ton doucereux dont il demandait aux dames: "Qu'est-ce qu'il y a à votre service?" Titave s'adresse au contre-maître du moulin LaFerté, un gaillard de six pieds deux pouces, qui se trouve au premier rang et lui demande: "Où est-ce qu'est le feu?"

— Par la V... viande, répond le colosse, vous devez le savoir! C'est icitte qu'a commencé le berdass.

Alors le bédau comprend tout. Illuminé par cet éclair de génie qui l'a fait comprendre. Il explique à la foule toujours grossissante des pompiers volontaires qu'il a simplement sonné pour annoncer le baptême du fils à Titave et qu'il n'y a pas à sa connaissance le moindre feu dans les alentours.

Une litanie plus nombreuse que toutes celles contenues dans les Paroissiens romains Alfred Mame et Fils accueille cette déclaration, tandis que le gaillard de six pieds deux pouces, les poings fermés, les mâchoires contractées, les yeux hors de la tête, se campe devant Titave et lui crie à tue-tête:

"Mon enfant d'chi...nois de crevé, de crache-en-l'air, j'sais pas c'qui me r'quient de t'casser la margoulette et d't'envoyer ousqu'y'n a du feu!"

Le baptême du fils à Titave fut un événement.

J.-A. DESROCHERS.

Ce n'est pas l'intelligence de ses fidèles qui fait le charme d'un salon, mais leur caractère, un tas de souvenirs communs, d'habitudes; l'intelligence n'y entre que par surcroît. — Gérard GAILLY.

* * *

Comprendre est une faculté stérile; pénétrer une âme ne vous donne pas le pouvoir de modifier son dessin.

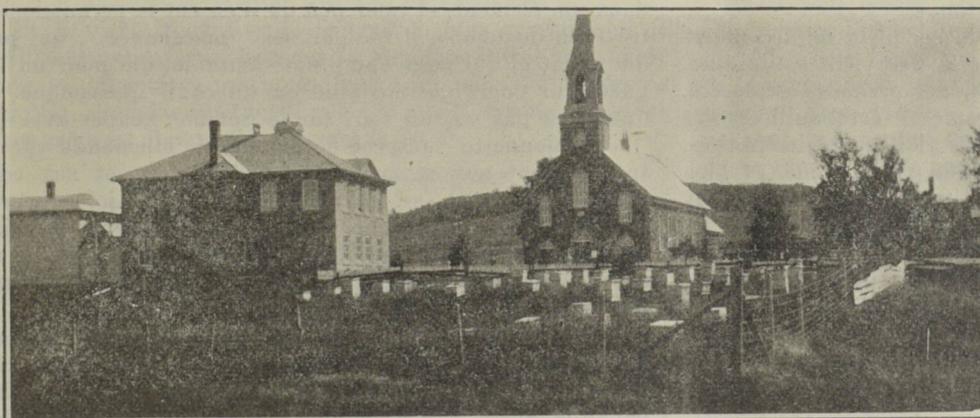
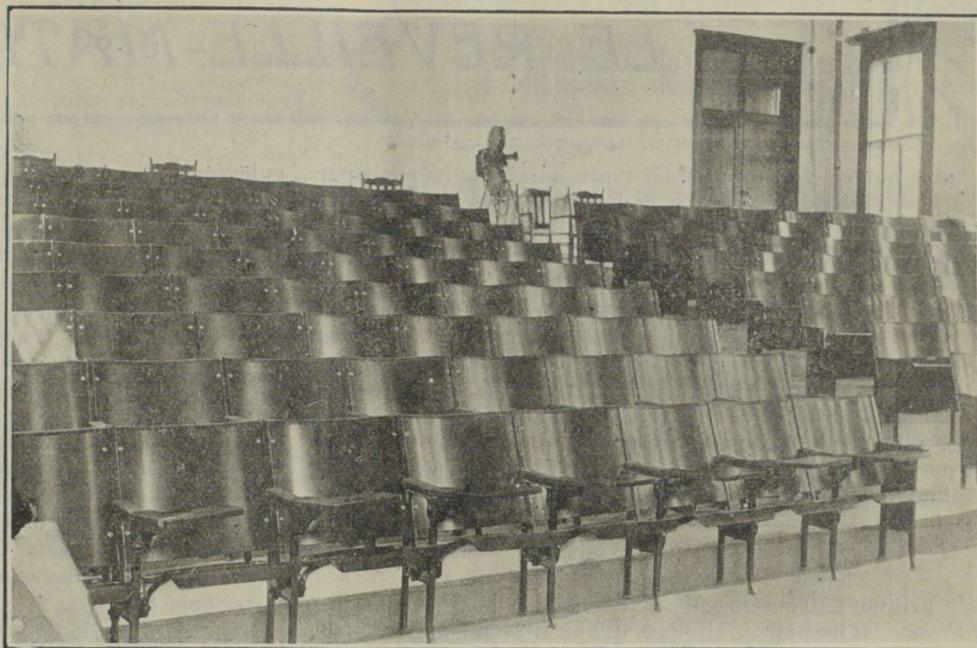
* * *

Il n'est que les hommes pour ne pas avoir honte de la maladie et de la mort. — BINET-VALMEYR.



Domaine Scientifique

Un excellent endroit pour feuilleter, par exemple, un volume de statistiques. Un régiment de chaises, un état-major de fauteuils et un buste de maréchal. Ce n'est pas local pour y rire. Autrement : "Au mur !"



PAYSAGE ET SCENE DU TERROIR

Au premier plan un rucher, puis l'église et l'école paroissiales de Ste-Rose du Degelé, comté de Témiscouata, un endroit idéal pour quiconque recherche la paix en ce monde.



PAYSAGE ET SCENE DU TERROIR

Un groupe de fillettes, des élèves de 5 à 9 ans, à leur cours de tricot, école ménagère de Ste-Martine, apprenant le passe-temps de leurs aïeules.



EN MARGE DE LA BAGARRE

LE REVEILLE-MATIN

Après notre échec du premier mars, suivi inopinément par ce grand repli allemand sur la Somme, nous demeurâmes pendant quelque temps partagés entre ces sentiments de crainte et d'espoir qui naissent de deux réalités contradictoires.

Nous ne comprîmes pas tout de suite la signification du repli, et les journaux français qui nous parvenaient dans les lignes ne nous informèrent pas non plus spécialement que l'objet de ce recul était, avant toute autre chose, de constituer une masse de réserve sur un front plus court, et par conséquent plus facile à garder. Ces choses-là ne s'expliquèrent que par la suite. Nous demeurâmes donc à Vimy en face d'un formidable adversaire qui savait défendre ses lignes avec énergie.

* * *

Le printemps commençait à renaître, le beau printemps de France, si limpide et si doux, quand il ne pleut pas. Bien timides encore, car, en 1917, il neigea chaque semaine un peu jusqu'au mois de mai, ses caresses se faisaient surtout sentir au milieu du jour, alors que la neige, le duvet d'ange tombé durant la nuit, fondait rapidement, découvrant par-ci par-là la terre bouleversée par les obus.

D'étranges choses surgissaient du sol plein de décombres de toute nature. On voyait ici et là des vieilles tuniques, des casquettes, des képis perforés, des grenades explosées, des douilles de cartouches, des gamelles écrabouillées, des bouteilles en fer qui n'avaient plus rien de régimentaires, des insignes et des chevrons souillés par la boue, et bien d'autres parties d'équipement militaire qui offraient aux soldats oisifs l'occasion d'une chasse aux "souvenirs".

O cette passion des "souvenirs", nous en avons connu de très intelligents qui en étaient atteints ! Jusqu'à Sir Philip Gibbs et le colonel Repington, le critique militaire, le célèbre expert de l'Armée Britannique qui, à cette époque, collectionnaient sur les champs de batailles les choses les plus hétéroclites qu'on puisse imaginer !

Mais, quant au cas qui m'intéresse en ce moment et que je veux raconter, il ne s'agit pas d'un homme intelligent ; il s'agit même du contraire d'un homme intelligent, un drôle de type sans jugement et sans esprit, ce qui ne l'empêchait pas d'être infiniment drôle et pittoresque dans ses exploits de collectionneur.

* * *

Goldie, fils, car nous avons aussi Goldie, père, Goldie fils, dis-je, était un jeune écervelé de dix-neuf ou vingt ans qui ne pensait qu'à ramasser des "souvenirs". — Garçon d'ordonnance du lieutenant Norwood, Goldie fils passait son temps à accumuler toutes espèces de bricoles qui lui tombaient sous la main. Comme un indien, il s'était fait une "cache" secrète non loin du tunnel, et sans compter ce qu'il traînait toujours sur lui, dans deux poches supplémentaires qu'il s'était cousues à l'intérieur de sa tunique, il enfouissait un véritable "bazar" de médailles, de "badges", de montres, de briquets, de canifs, de casquettes, de lunettes prismatiques, de gamelles allemandes en aluminium, et de bien d'autres choses encore.

Je crois même que dans ce trou, assez grand mais dissimulé à tous les regards, se trouvaient plusieurs paires de bottes

enlevées à des officiers morts sous le feu, dans la boue des tranchées. Notre échec du premier mars avait fourni à Goldie l'occasion de faire ample moisson de souvenirs lugubres ! Norwood, en maugréant, ne l'employait qu'une heure ou deux par jour pour nettoyer ses bottes et pour astiquer ses boutons, et le laissait, le reste du temps, libre de faire la chasse aux ramassis du secteur. Ce que c'était que cette guerre stationnaire : depuis trois ans, le sol de cette plaine avait été piétiné par plus d'un million de soldats ; cent mille fantassins français y avaient été tués et plus de quatre cent mille blessés depuis l'offensive de Maud'huy en octobre 1914. Depuis trois ans, luttant contre des forces au moins égales aux nôtres, nous avions à peine pu avancer de quelque cents mètres, et les débris de ces immenses hécatombes jonchaient encore le sol à maints endroits. On conçoit si ce jeune fou de Goldie pouvait y trouver des choses bizarres, qui plaisaient à l'excès à son âme enfantine !

Dépourvu, d'ailleurs, de toute espèce de finesse, de cœur, et même de pudeur et de propreté morale, rien ne l'intéressait, rien ne le passionnait autant que "de faire l'hygiène", comme je le faisais remarquer à Sangster un jour.

Parmi les cadavres vieux ou nouveaux, Goldie se trouvait dans son élément, et pour peu qu'il en eût la permission, en très peu de temps, il fouillait les "macchabée", qui pour une montre, qui pour une plume-fontaine, qui pour un briquet, qui pour une médaille ou un canif quelconque. Ne l'avait-on pas vu, un soir, sur la Somme, couper avec une "scie-baïonnette" (espèce de baïonnette allemande affectée spécialement aux régiments de pontonniers, et aux constructeurs d'abris), ne l'avait-on pas vu, dis-je, couper la jambe d'un officier boche, mort depuis plusieurs semaines et "happé" par la boue depuis la tête jusqu'au torse, afin de pouvoir lui arracher, lui "extraire", comme il disait, ses belles bottes d'Outre-Rhin !

Cette passion malsaine devait plus tard causer sa perte. Le six mai, il fut, en avant de la première ligne, tué à bout portant, au moment où il vidait les poches d'un gros "stiff" bavarois, éventré par un obus. On trouva sur Goldie dans l'entre-doublure de sa tunique, dix-huit montres et cinq canifs !

Il s'amusait aussi parfois à désarticuler quelques vieux squelettes exhumés par les boulets, ou à jouer un tour avec un crâne solitaire, oublié dans cette vallée de deuils et d'horreurs ! Je n'ai jamais connu un type comme celui-là !

A Montmartre, au Néant, on pouvait avant la guerre boire en riant du vin dans un crâne d'apparence humaine, car l'on savait tous que ce crâne était fait de papier-mâché, mais, ici, il s'agissait de crânes humains plus véritables que ceux du pauvre Yorick et de l'homme de Cro-Magnon : il s'agissait du crâne d'un soldat allemand tombé au Labyrinth !

Rentré un soir chez Norwood, avec la boîte crânienne d'un dolichocéphale boche, il en avait brisé la face juste assez pour y introduire le réveille-matin du lieutenant, et cela l'amusait prodigieusement.

Goldie vint nous voir avec sa lugubre invention, et me raconta que Norwood avait trouvé cela bien original de voir une horloge à l'intérieur d'un crâne.

— "Est-ce que cela ne l'a pas fait bondir ?

— “ Non, il suffit que ce soit un crâne boche.
 — “ Où mets-tu ce réveille-matin ?
 — “ Sur sa petite table, dans son “ dug-out ”.
 — “ De cette façon, cela doit l’inspirer agréablement, ai-
 je conclu d’une façon ironique ! — En s’éveillant, il regarde
 l’heure, voit le crâne, pense à la grande tuerie, et se dit :
 “ Ma dernière peut-être ? Ultima forsán ? Rien d’étonnant
 à son humeur insupportable.”

Je pris dans mes mains le crâne boche, devenu un objet
 de risée, à cause de son nouveau contenu, son “ re-fill ”.
 Et par une fantaisie de l’imagination, je songeai tout à coup
 à l’immense folie de la guerre universelle qui détruisait, sous
 nos yeux, pour ainsi dire, des millions et des millions de
 têtes pareilles, où siègent toutes les sensations humaines :
 Ce crâne, bien qu’allemand, pouvait avoir appartenu à un
 homme jeune, vigoureux, plein de rêves et d’ambitions.

Involontairement, je me rappelai alors les beaux vers de
 Madame Ségalas :

*Cage muette, qu’as-tu fait
 De ton bel oiseau qui chantait ?*

Ce qu’elle en avait fait ? Elle l’avait laissé partir, son bel
 oiseau, et l’avait remplacé par une création utilitaire des-
 tinée à accroître le travail matériel de l’homme.

Et je vis là tout à coup le trait le plus symbolique de
 l’Allemagne moderne, devenue la première nation du monde
 dans les inventions pratiques, mais qui afin d’atteindre ce
 résultat, avait sacrifié tout le reste, et avait, comme ce pauvre
 Fritz trépassé, fini par... “ perdre la tête !

J.-Auguste GALIBOIS.

Il faut ramener au foyer la femme qui paraît émancipée :
 elle reprendra vite les douces servitudes de la nature et de
 l’amour.— Hubert BOURGIN.

Il arrive souvent que nos yeux fichés en quelque objet
 tout proche, n’ont pourtant qu’une conscience visuelle,
 infiniment lointaine ; il faut un effort de volonté pour
 lâcher cette proie d’ombre et choquer, à cinq pas devant soi,
 une réalité si évidente qu’on ne la distingue plus.— GUY DE
 POURTALÈS.

Le mariage n’est pas, comme on le croit, un havre tran-
 quille où l’on puisse vivre à l’abri des tempêtes. C’est bien au
 contraire l’aventure la plus dangereuse ; elle l’est d’autant
 plus que, quelle que soit la vie que l’on a menée, on arrive
 toujours assez souvent à celle-là. Se marier, c’est mettre la
 plus grande partie de ses chances sur une seule carte...
 — Edmond JALOUX.

Nous avons coutume de considérer notre personnalité
 comme un bloc indivisible, un diamant dont les facettes sont
 taillées une fois pour toutes ; rien ne nous est plus nécessaire
 que cette simplification, mais dans la pratique, chaque événe-
 ment suscite un état de notre caractère que nous-mêmes
 n’eussions pu exactement prévoir.— Edmond JALOUX.

A propos de monographie

M. l’abbé Ivanhoë Caron, sous-archiviste de la province,
 vient de rendre un important service aux monographistes
 de paroisses québécoises en publiant une plaquette destinée
 à faire savoir ce que sont les monographies, leur rôle et leur
 caractère. M. l’abbé Caron nous disait encore récemment :
 “ On serait surpris de connaître le nombre de nos compa-
 triotes qui, aujourd’hui, étudient notre histoire et surtout la
 petite histoire. Naturellement, l’on cherche à s’alimenter
 aux Archives de la province et que de renseignements l’on
 nous demande ! Le temps n’est pas éloigné, ajoutait M.
 l’abbé Caron, où nous pourrions posséder dans nos biblio-
 thèques, la monographie de toutes nos paroisses canadiennes-
 françaises.”

Et ce sera là une précieuse contribution à la grande histoire.
 Il serait à souhaiter que l’on multipliât également les mono-
 graphies plus générales des régions, des seigneuries, sans
 négliger celles des familles, des communautés, des institu-
 tions, des confréries, des sociétés et associations,— religieuses,
 sociales et patriotiques,— combien ces monographies appor-
 teraient à la grande histoire future de détails précieux, de
 portraits de personnalités intéressantes, de faits notables !

Mais l’on n’écrit pas une monographie, quelle qu’elle
 soit, comme l’on relate des impressions de voyage ou comme
 on rédige une chronique, encore qu’il ne serait pas malséant
 de la saupoudrer, ici et là, d’un peu de sel afin d’en varier la
 lecture. Aussi, toutes les monographies publiées jusqu’ici
 ne sont pas toutes des chefs-d’œuvre, ce serait naïveté
 de le croire. C’est pourquoi M. l’abbé I. Caron a voulu,
 dans sa brochure, indiquer la marche à suivre dans ce
 travail de compilation et de rédaction d’une monographie
 paroissiale. Il indique tout d’abord les sources locales et les
 sources générales où le monographiste devra aller s’alimenter,
 puis trace le plan à suivre dans la monographie d’une paroisse
 ancienne : les généralités d’abord, puis l’origine, ensuite,
 les diverses périodes renfermant le règne des curés de la
 paroisse, l’histoire de la seigneurie dont cette paroisse fait
 partie ; l’historique des institutions : couvents, collèges,
 industries locales, services publics ; puis, l’histoire des prin-
 cipaux personnages dont la naissance a illustré la paroisse ;
 enfin, des biographies des anciennes familles, des notables,
 des types, etc. Le tout se terminera par un coup d’œil sur
 l’avenir de la paroisse.

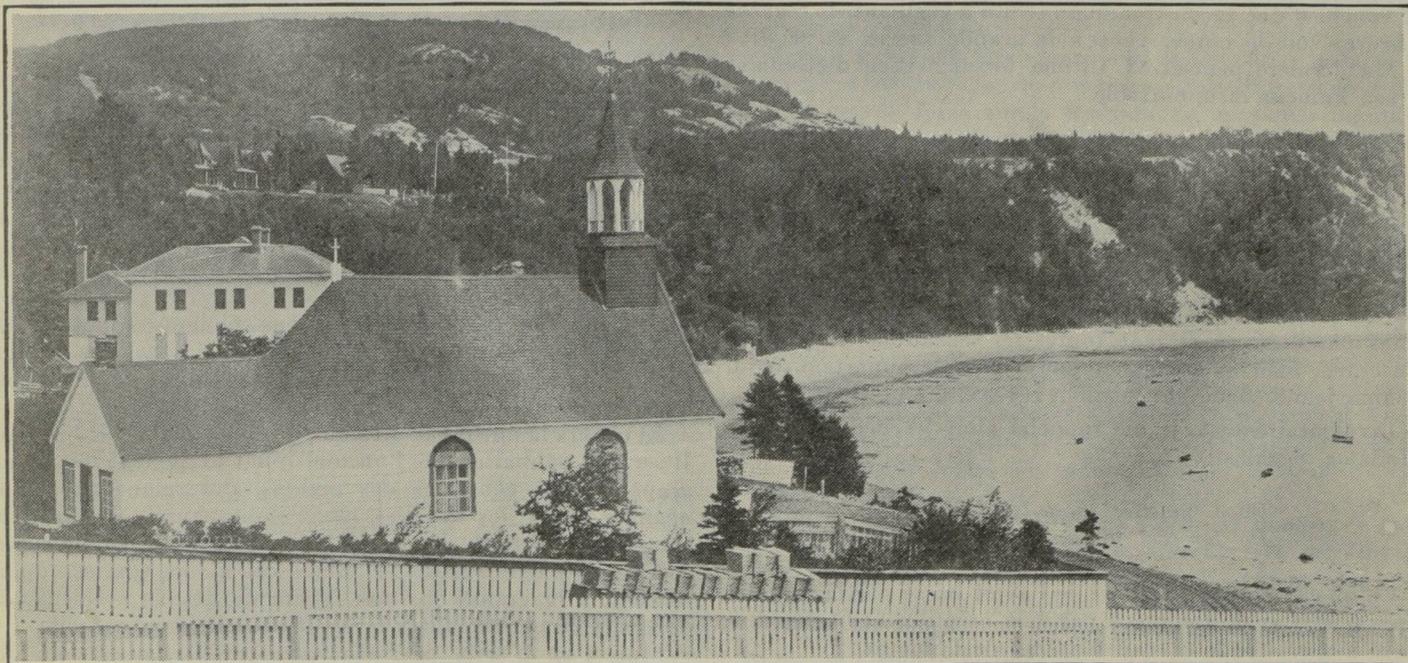
A peu près la même marche est à suivre dans la mono-
 graphie d’une paroisse fondée de date récente, disons vers
 1840.

Si nous pouvions connaître, par ces menus détails, toutes
 les paroisses, anciennes et de fondation récente, de notre
 province, quelle source précieuse et fraîche, où vivifier la
 grande histoire du pays et alimenter notre patriotisme !

D. POTVIN.

Le paysan n’est pas révolutionnaire. Est-ce un bien, est-ce
 un mal ? Comme il a prouvé, pour sa part, que c’était un
 bien, pardonnons-lui ce mal qui n’est d’ailleurs ni définitif,
 ni irrémédiable, ni dès à présent certain et constant pour toute
 la masse paysanne... Car si les paysans français, dans l’en-
 semble, ont su moucheter, stabiliser et prendre en mains la
 plupart de nos révolutions, certaines de nos provinces rurales,
 au cours des siècles, ont très bien su en vouloir, en faire et
 y réussir.— Hubert BOURGIN.

Paysages et scènes du terroir.



Un des coins les plus pittoresques de la nature laurentienne : Tadousac, pays plein de grandeur et riche d'histoire.



En voici qui au cours de longs hivers ont la nostalgie de la mer, ou de la Baie des Chaleurs comme à Percé. Il est bien naturel que ces braves gens s'attachent aux grands horizons... quand ça leur procure la manne des poissons.

CONNAISSEZ-VOUS LE TABAC !

Au cours du mois dernier, un excellent ami du *Terroir*, M. Eddie Picard, faisait à l'Académie Commerciale, une causerie sur l'origine ou l'histoire du tabac. C'est un sujet qui peut intéresser maintenant tout aussi bien un auditoire mixte qu'un auditoire composé exclusivement de rudes travailleurs. Le tabac n'est-il pas devenu avec la civilisation non seulement une plante appréciée, mais un produit recherché, raffiné, féminisé... ?

Mais voyons un peu ce que dit un expert dans cette science industrialisée, de la production et de la fabrication du tabac :

“ L'origine du tabac n'est pas parfaitement établie, mais si on consulte les historiens qui ont attaché quelque importance à cette plante, on peut en déduire que non seulement elle a pris son essor en Amérique, mais aussi que c'est ici même qu'elle a germé. Les peuples de l'autre côté des mers prétendent peut-être que nous leur en sommes redevables. Ainsi les Chinois, et les habitants de certaines parties de l'Asie en revendiqueront pour leur pays l'origine. D'après eux, cette plante daterait du quinzième siècle ; pourtant, lorsque Christophe Colomb aborda à Cuba en 1492, les hommes de son équipage constatèrent que les habitants, hommes et femmes, aspiraient une fumée provenant de rouleaux d'herbe. En 1521, lorsque les Espagnols débarquèrent dans les Philippines, les indigènes remarquèrent que ces individus mangeaient du feu après leurs banquets.

“ Mais cette plante ne fut connue “ officiellement ” qu'au seizième siècle. Au début, les femmes n'en usaient aucunement, mais les défauts sont plus contagieux que les qualités, et mal leur en prit. C'est dans les Antilles surtout que la contagion s'est répandue chez les femmes. On attribue généralement à Jean Nicot, le geste d'avoir lancé la culture du tabac après qu'il en eût fait l'essai, et plus tard, il lui donna le nom d'herbe sainte parce qu'elle apaisait les humeurs du cerveau.

“ Cette herbe sainte eut d'autant plus de succès, que Catherine de Médécis, étant malade, en exigea de ceux qui la soignaient. Il ne pouvait pas y avoir de meilleure réclame

pour développer une nouvelle industrie. Et le tabac se répandit dans tous les pays avec des prénoms appropriés aux lieux et aux mœurs des habitants de chacun d'eux. Les droguistes l'introduisaient dans toutes leurs préparations, et tout le monde l'accueillait avec empressement, mais il faut bien excepter les pauvres médecins qui perdirent tout ce qui leur restait de clientèle. En 1676, les matelots qui faisaient escale dans les ports d'Espagne s'aventurèrent dans les bois et firent usage du pétun (épithète appliquée au tabac).

“ Mais le tabac fut vraiment naturalisé en Europe, en 1560, par Jean Nicot, un érudit et un lettré qui édita plusieurs volumes sur des connaissances diverses, notamment sur la marine.

“ Le tabac fit aussi son entrée en Italie et les deux cardinaux Ste-Croix et Tornaboni n'en furent pas les moindres admirateurs.

“ Cependant, après avoir connu tant de fervents, le tabac devait rencontrer des ennemis, et Jacques Ier en fut un. “ Si vous avez un reste de pudeur ”, disait-il, “ quittez cette folie, rejetez loin de vous cette plante ramassée dans la boue. C'est par ignorance que vous l'avez reçue et c'est par stupidité que vous en avez usé. Cette boutade n'est pas la moindre de celles qu'il adressait tous les jours à son peuple.

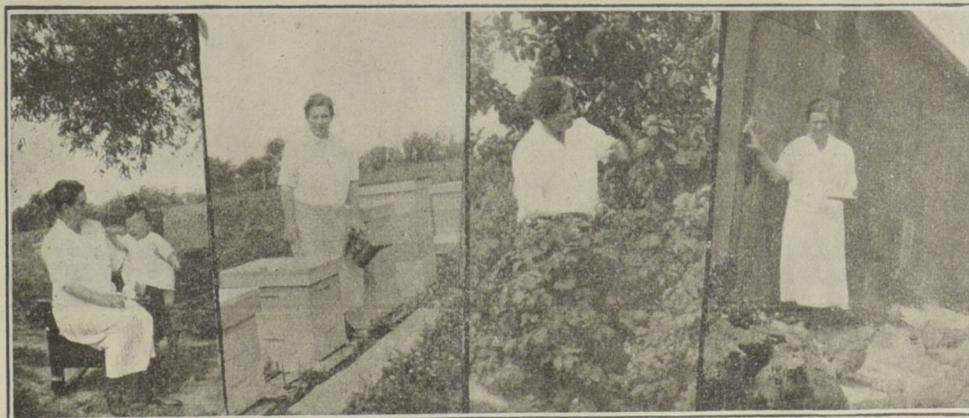
“ Aux États-Unis et au Canada, la culture, le commerce et l'exportation du tabac ont toujours été libres, et l'individu qui portera atteinte à son développement, n'est probablement pas né. D'ailleurs, sa “ découverte ” ne serait pas très “ heureuse ” dans un pays comme le nôtre, où le nombre de ses fervents s'accroît sans cesse.”

Le tabac”, voilà bien un sujet intéressant. Son usage se répand avec une rapidité surprenante et parfois... étonnante. Il entre plus que jamais dans nos mœurs, sous un aspect multiforme, il envahit tous les milieux, même nos bureaux et nos salons.

La publicité favorise les invasions les plus audacieuses.

L'avenir est à Nicot, et Monsieur Picard est l'un de ses prophètes.

G. DE BEAUCY.



PAYSAGES ET SCÈNES DU TERROIR.— Les multiples activités d'une fermière modèle à Saint Janvier de Terre bonne.

L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS

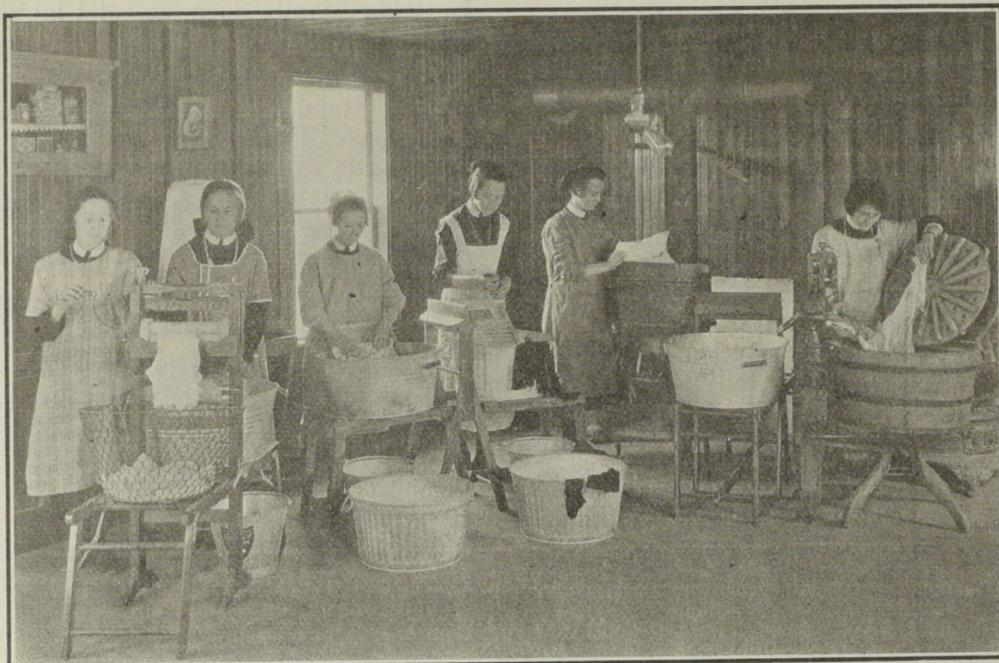
On sait que l'industrie des pâtes et papiers — qui trouve en abondance au Canada ses trois éléments essentiels : la main-d'œuvre experte, le bois et les forces hydrauliques — fait d'immenses progrès dans notre pays depuis une dizaine d'années. L'un des aspects les plus favorables de l'évolution de cette industrie, c'est que les exportations canadiennes de bois à pâte diminuent, tandis que les exportations de pâtes de bois et de papiers augmentent. Cela est sans doute attribuable en partie à l'interdiction d'exportation à l'état brut des bois tirés des forêts domaniales ; mais cela tient surtout aux incomparables avantages que trouve le fabricant au Canada et notamment dans la province de Québec.

Nos exportations de pâtes et papiers, qui se sont chiffrées par 15 millions $\frac{1}{2}$ de dollars en octobre et par plus de 142 millions $\frac{1}{2}$ au cours des dix premiers mois de cette année, marquent une progression de 14% sur l'an dernier. Le Canada est à l'heure actuelle le plus grand producteur de papier à journal au monde, ses exportations ayant dépassé 1,421,000 tonnes du 1er janvier au 31 octobre. Bien qu'une bonne part de la production de 1927 soit vendue d'avance à des prix satisfaisants, le marché ne laisse pas de présenter quelque incertitude pour la partie invendue. Il ne manque pas d'observateurs qui prévoient que les États-Unis, après la période de grande activité qu'ils traversent, connaîtront vraisemblablement avant la fin de 1927, sinon une crise de surproduction,

du moins un certain ralentissement de l'activité économique. Si cette éventualité venait à se produire, l'industrie canadienne des pâtes et papiers en subirait le contre-coup, puisque les États-Unis absorbent la presque totalité de ses produits. Le fléchissement de la demande présenterait d'autant plus de gravité, que l'accroissement de la production se poursuit à un rythme accéléré.

Il convient d'ajouter qu'à un autre point de vue, la rapidité du développement de cette industrie commence à causer quelques appréhensions. Nos expéditions de bois à pâte, de pâtes et de papiers, qui étaient encore négligeables vers 1900, représentaient pendant le seul mois d'août de cette année 450,000 cordes de bois. On a souvent vanté nos ressources forestières "inépuisables". Mais c'est là sans doute une façon de parler, car il est évident qu'à l'allure où l'exploitation se poursuit, ces ressources, malgré le reboisement, encore insuffisant du reste, sont sérieusement entamées chaque année. On sait au surplus que, jusqu'à ces derniers temps, l'incendie en consommait beaucoup plus que l'industrie n'en consommait. Nos efforts doivent donc tendre à réduire d'abord au minimum la part du feu, puis à pousser activement le reboisement méthodique. L'exemple des États-Unis, où l'épuisement forestier est imminent, paraît bien propre à dissiper tout optimisme irraisonné.

Extrait du Bulletin de la Banque Canadienne Nationale



SCÈNE D'ENSEIGNEMENT.— Une leçon de blanchissage à des élèves de l'école ménagère de Sutton.

Bibliographie

"MÉLANGES LITTÉRAIRES", (historiettes), volume 2, par Benjamin Sulte; compilées et publiées par Gérard Malchelosse; 128 pages, 25 sous; Librairie Ducharme, 153 rue Saint-Laurent, Montréal.

M. Malchelosse, l'heureux héritier des œuvres inédites de Benjamin Sulte, continue l'excellent travail de compilation et de publication des mélanges historiques et littéraires qui font la joie des chercheurs de notre terroir. Sans qu'il veuille ou paraisse s'en douter, notre ami Malchelosse s'emploie ainsi à bien aider la cause des lettres qu'ont utilement servie les Rivard, les Groulx, les Ferland, les Potvins, les Marquis, les Tremblay et les Blanche Lamontagne.

Le deuxième volume des "Mélanges littéraires" nous apporte d'amusantes légendes et historiettes qui s'intitulent: Le Loup-garou, Une chasse à l'Ours, La Trompette effrayante, L'Esprit trappeur, Le Rêve du Capitaine, Mordant mordu, Les Enfants de Thalie, Fleurs fanées, Sous les bois, et, Brin-de-Fil.

En éditant ces récits, le compilateur ne prétend point offrir des chefs-d'œuvre de forme ni de fond qui atteignent à la perfection du genre. Car, M. Malchelosse ne voudrait pas outrepasser les opinions qu'il entretient à l'endroit de notre littérature régionaliste et de terroir. Sa courageuse initiative obéit au sentiment plus méritoire de la fidélité à la parole donnée. Il aura mis entre nos mains les fruits abondants d'une longue carrière, consacrée par Benjamin Sulte aux recherches et aux écritures dont il fut passionné toute sa vie. En élevant ce monument à la mémoire d'un de nos écrivains les plus prolifiques, M. Gérard Malchelosse se prépare déjà une place assez enviable parmi les fervents du terroir canadien.

Alphonse DÉSILETS.

Le Bracelet de fer, par Mme A.-B. Lacerte. Editions Edouard Garand, 153a S.-Elizabeth, Montréal, 1927, 30 sous franco.

Ce n'est pas en conjurant sans cesse ses amis, même ceux qui ont confiance en ses éditions, ceux qui les comprennent et qui savent les sacrifices que l'éditeur s'impose chez nous, que le "roman canadien" obtiendra vingt mille lecteurs. C'est en nous donnant, outre sa propagande active, des romans intéressants qui plairont à toutes les classes de lecteurs ordinaires.

"Le Bracelet de fer," qui vient de paraître, répond à ce désir. Il enregistre un succès de librairie. L'auteur, une femme, est tout imagination, il en a même trop; cela plait aux lecteurs. L'intrigue est prenante dès le prologue, vivante, émouvante; les aventures nombreuses sont compliquées et menées avec le brio qui caractérise Mme Lacerte.

"Le Bracelet de fer" est écrit hâtivement pour être populaire. L'art de conter de Mme Lacerte rend vraisemblables les péripéties multiples du récit, mais ces aventures du chevalier et de l'héroïne ne sont pas usurpées. Très moral, le tout finit par un mariage.

Mme Lacerte est certes un habile romancier. Elle tient le fil d'Ariane. On reconnaît en elle une émule de Jules Verne. Elle n'est jamais ennuyeuse.

GÉRARD MALCHELOSSE.

CHOPIN ÉTAIT FRANÇAIS. — On cherchait depuis longtemps à prouver que Chopin était le fils d'un Français, d'autant plus que Nicolas Chopin père était professeur de français au lycée de Varsovie l'année même où naissait le génial musicien.

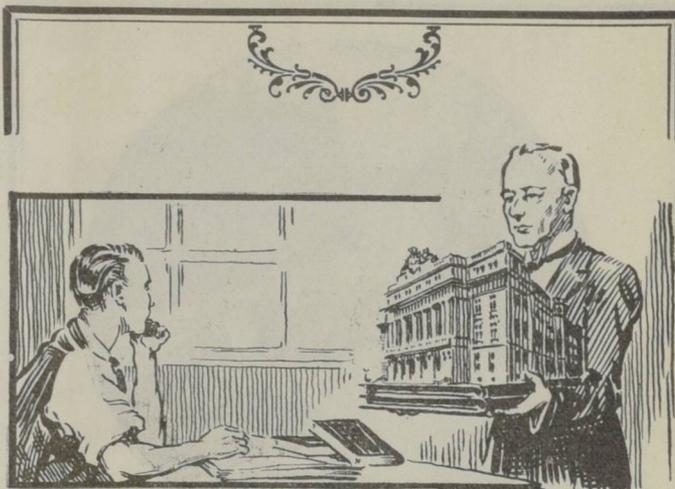
La découverte que vient de faire l'abbé A. Favard, curé de Xarouva et Marainville résout la question par un document probant, l'extrait de naissance même inséré dans les registres paroissiaux de l'église de Diarville, petit village de Lorraine. Voici ce document avec l'orthographe du scribe.

Nicolas, fils légitime de François Chopin, charon, et de Marguerite Deflin, son épouse, de Marainville, est né le quinze, a été baptisé le seize avril mil sept cent soixante et onze. Il a eu pour parrain: Nicolas Deflin, garçon de Diarville, et pour marraine Thérèse Chopin, fille de Xirocourt, qui a fait sa marque.

Le parrain signé: Nicolas Deflin. La marraine a signé d'une croix.

(S.) P. Leclerc,
curé de Diarville.

Il va falloir maintenant rectifier toutes les biographies du grand Frédéric Chopin.



"L'ECOLE CHEZ SOI"

A TOUS CEUX

qui ne peuvent suivre ses cours
du jour et du soir.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

offre ses

Cours par Correspondance

Comptables, employés de banque ou autres salariés du commerce, de l'industrie et de la finance, qui désirez améliorer votre sort, augmentez votre compétence professionnelle en suivant ces cours! -:- :-

Prospectus et tous renseignements sur demande

Détachez et adressez-nous le coupon ci-dessous qui vous donne droit sans aucune obligation de votre part à notre brochure.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales
de Montréal
Coin Viger et St-Hubert
Montréal.

Détachez ce coupon

Adressez-moi par retour du courrier votre Brochure "L'ECOLE CHEZ-SOI" que je pourrai garder sans aucune obligation de ma part de suivre vos cours.

- Comptabilité Economie politique
 Langue anglaise Le français commercial
 L'Anglais Commercial Le droit commercial

Nom.....Occupation.....

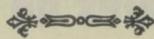
Adresse.....
A-60

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec



*Et l'art, ornant depuis sa simple architecture,
Par ses travaux hardis surpasse la nature.*
(BOILEAU)

ECOLE DES Beaux-Arts



Jeunes gens, voulez-vous étudier

Le dessin d'ornement, le dessin d'illustration, l'architecture, la peinture, le modelage, l'art décoratif, la gravure à l'eau forte, :- :- :- :-

Allez vous inscrire à l'Ecole des Beaux-Arts. Les cours sont donnés gratuitement (sauf pour le diplôme d'architecture).

Nous donnons aussi des cours préparatoires à l'architecture comprenant: les mathématiques, la physique et la chimie.

*Soyez de ceux qui veulent monter
et briller dans la société, L'avenir
est aux jeunes qui travaillent,*



S'adresser pour autres renseignements, au

Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts

Tél : 2-8564w. 37, St-Joachim, QUEBEC.

JOSÉPHINE. — L'excellent violoncelliste Joseph Hollman, qui vient de mourir, appelait son violoncelle du nom de Joséphine — Joséphine est du reste de haute lignée, car c'est un "Guarnerius del Jesu, autrement dit un instrument de premier choix. Quand on venait inviter Hollman à une soirée rétribuée ou non, l'artiste avait coutume de dire :

— Vous me permettez bien d'amener Joséphine ?

Effarement de celui ou celle qui invitait ! Et Hollman laissait ses clients à leur étonnement jusqu'au moment où il avouait :

— Joséphine n'est pas ma pipe, c'est mon violoncelle.

Et, bien entendu, le virtuose et celui qui donnait la soirée s'esclafaient en commun.

Si une belle dame, m'avait demandé, il y a vingt ans " Ne croyez-vous pas, Monsieur, qu'une dame pourrait être un grand général comme un homme ? " Je n'aurais jamais manqué de lui répondre : Sans doute, Madame. Si vous commandiez une armée, l'ennemi se jetterait à vous genoux, comme j'y suis moi-même; personne n'oserait tirer et vos entreries dans la capitale ennemie au son des violons et des tambourins.

Si elle m'avait dit " qui n'empêche d'en savoir en astronomie autant que Newton ? " Je lui aurais répondu tout aussi sincèrement " Rien du tout, ma divine beauté. Prenez le télescope ; les astres tiendront à grand honneur d'être lorgnés par vos beaux yeux, ils s'empresseront de vous dire tous leurs secrets ".

C. GALANT.

APRÈS LA SURVIVANCE FRANÇAISE. — La visite des Pèlerins de la Survivance française de l'Ouest canadien, les fortes et vigoureuses protestations de volonté de vivre de leurs chefs, incitent les fils du Québec à continuer la lutte avec plus de méthode, plus de logique, plus de constance. M. Raymond Denis a prononcé à Ottawa et à Montréal des paroles à retenir. Il a mis en relief les fortes pensées qu'il avait déjà exposées dans l'Almanach de la langue française. Comme l'a écrit avec justesse le Président général des Organisations nationales de la Saskatchewan, il faut une vraie "Politique de soutien" qui s'élèvera au-dessus des hommes pour ne s'occuper que de l'intérêt de notre collectivité. A tous, il offre des pages fortes et substantielles. Quiconque l'a lu se sent plus patriote, plus fier de sa race, plus soucieux de l'aider dans sa mission.

Albert LÉVESQUE.

L'ŒUVRE POÉTIQUE DE LOZEAU. — L'œuvre poétique d'Albert Lozeau, publiée par les soins d'un Comité composé d'un groupe des amis du poète, vient de paraître. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, cette édition définitive, comprenant trois volumes, contient les poèmes que l'auteur lui-même avait voulu retenir plus une centaine de pièces inédites. Il a été tiré de cet ouvrage deux éditions : une édition de luxe, grand format, sur très beau papier, et une édition courante, en beaux caractères, sur bon papier.

Vous pensez que le journalisme est un genre littéraire. Oui... mais l'un des plus petits. Il est fondé sur l'improvisation, et on n'est pas toujours en verve. En outre, si nous sommes de vrais journalistes, des journalistes seulement, nous écrivons sur des matières qui n'ont que l'intérêt du moment. Notre tâche est essentiellement périssable. N'essayons pas de l'immortaliser, nous ne réussirions qu'à mettre mieux en évidence sa fragilité.

* * *

LITTÉRATURE. — Jusqu'où peut aller l'amour de la littérature, chez ceux mêmes qui s'imaginent la détester le plus, c'est ce que montre bien un mot terrible de Jules Renard à Georges Courteline qui le raconte :

— Si vous m'annonciez, disait Renard, la mort de ma petite fille que j'aime tant et si, dans votre phrase, il y avait un mot pittoresque, je ne l'entendrais pas sans en être charmé.

A atroce !

* * *

Une femme, il faut la cacher comme un trésor d'avare. — Gabriel MAURIÈRE.

* * *

Une décision médiocre prise dans des délais rapides vaut mieux qu'une bonne quand il n'est plus temps. — HERBERT WILD.



GRAND RESTAURANT FRANÇAIS



Kerhulu
LTÉE



Pâtisserie Française, Salon de Thé.
Le Rendez-Vous Élégant des Gourmets.

Grande salle pour soirées, concerts, réceptions, banquets, etc.

22, rue de la Fabrique - - QUEBEC.

Des Rentes
pour Tous

Vous n'êtes pas rentier?
C'est votre faute!
Avec le système perfectionné des "Prévoyants du Canada" les rentes sont mises à la portée de tous. Pour un sou seulement économisé chaque jour, vous obtenez une de nos belles rentes.

Maintenant que sont là, "Les Prévoyants du Canada" vous n'aurez que vous à accuser, si plus tard vous regrettez de ne pas être rentier.

NOUS SOMMES

la plus puissante compagnie de rentes viagères en Canada et l'une des plus fortes du monde entier.

EDIFICE
Les Prévoyants
du Canada

56 rue St-Pierre,
QUEBEC.
TÉL. 2-06 88

Cuisinez au
G A Z

Chaque jour il se consacre à l'ordinaire bien des heures dans des cuisines chaudes à étouffer. Pourquoi ne pas moderniser sa cuisine en y faisant installer un poêle à gaz. — Il suffit alors d'approcher du brûleur une allumette enflammée et tout est prêt pour la cuisson.

Pas de poussière,
Pas de cendres,
Pas de misère.

Quebec Power
Company

Quebec Railway Light
& Power Coy.

La Banque
CANADIENNE
NATIONALE

Capital versé et réserve... \$11,000,000
Actif, plus de... \$130,000,000

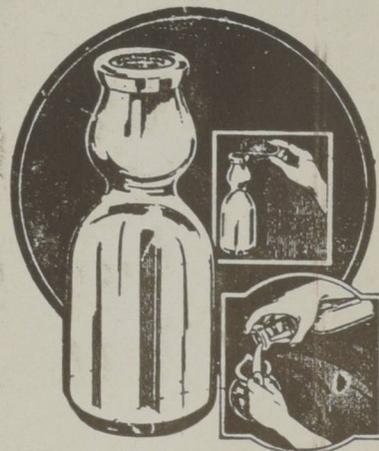
La grande banque du
Canada français

254 succursales au
Canada. 210 dans la Province de Québec, 12 dans la Cité de Québec.

Filiale à Paris:

La Banque
Canadienne Nationale
(FRANCE)
14, RUE AUBER,
PARIS

Notre personnel est
à vos ordres.



La bouteille à lait moderne

Cream-Top
permet d'avoir
De la Crème

Comme on en désire.
Même prix que la bouteille de lait ordinaire.

Brookside
Dairy Ltd

Chemin St-Louis
Tel, jour : 4240
Soir : 4226



PLACEMENTS

de sécurité absolue

Bray Caron & Dubé Limités

BANQUIERS EN OBLIGATIONS

105, rue St-Pierre, TEL. 2-8160 QUEBEC.

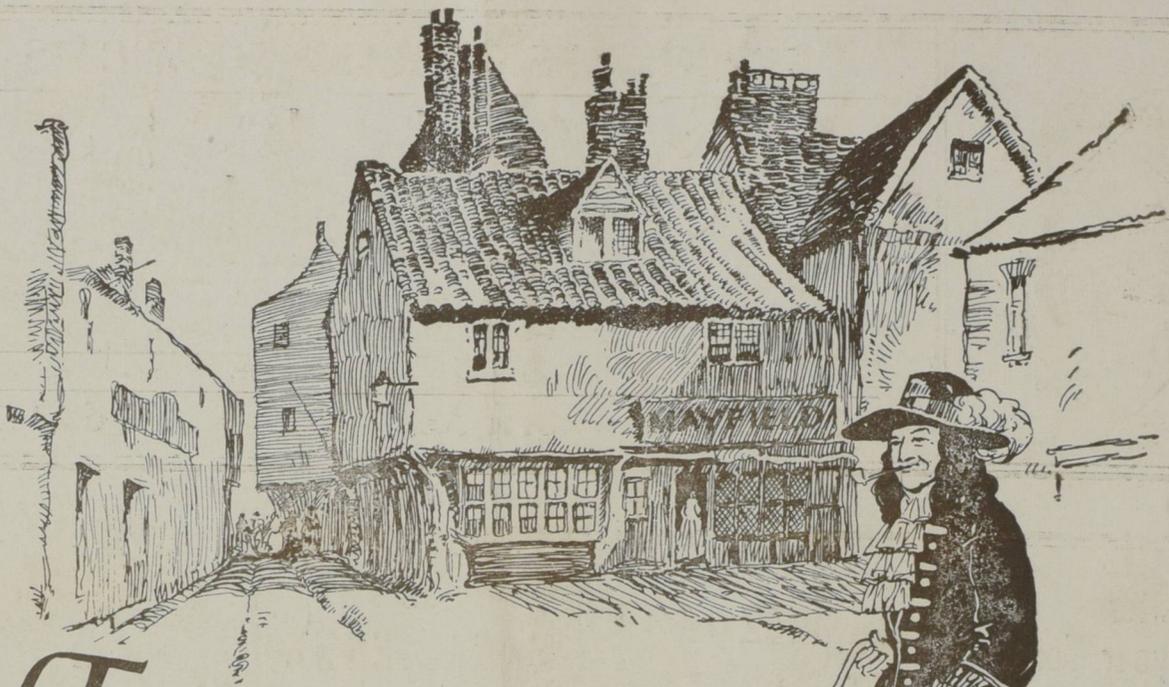
LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de NOTRE-DAME de QUEBEC.

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Économie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La seule Banque d'Épargne à QUÉBEC.



Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

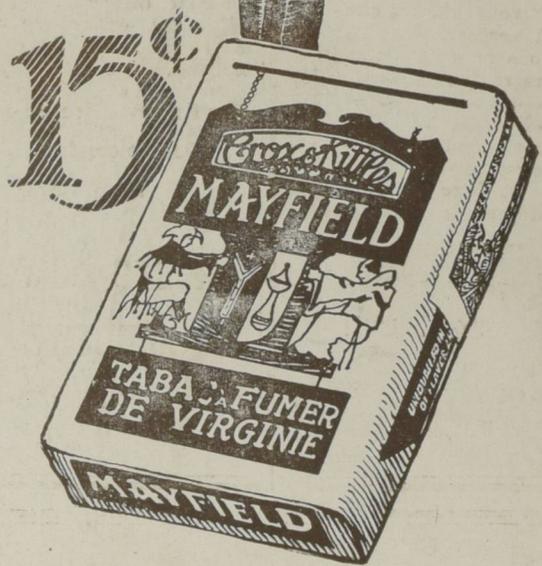
DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac qu'il est possible d'avoir en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus satisfaisante et la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield et ensuite vous en fumerez toujours.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR
ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables
contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED
QUEBEC

My6



MAYFIELD

Tabac à Fumer